



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

[www.ville-poussan.fr](http://www.ville-poussan.fr) et [blog.ville-poussan.fr](http://blog.ville-poussan.fr)



## CITOYENNETÉ

Les permanences des élus P. 4  
Le répertoire de la mairie P. 5



## CITOYENNETÉ

Les élections régionales P. 6



## ASSOCIATIONS

Listing des associations P. 8



## SCOLAIRE

La rentrée des classes P. 12  
Les travaux dans les écoles P. 13



## ENFANCE JEUNESSE

La rentrée du Pôle Enfance Jeunesse P. 14  
Le guichet unique P. 15



## TRAVAUX

Infos chantiers P. 16  
Réhabilitation du gymnase P. 18



## RENCONTRES

L'homme aux doigts d'or P. 19



## ENVIRONNEMENT

Le développement durable en questions P. 20  
Quizz et mots croisés P. 21



## FESTIVITÉS

Retour sur les manifestations estivales P. 22



## PATRIMOINE

La fresque de la Poste P. 24  
Les journées du patrimoine P. 25



## SOCIAL

CCAS pratique P. 26  
Atelier gym'santé séniors P. 26



## SÉCURITÉ

Le point sécurité publique P. 27



## ACTUALITÉS

Miss Poussan  
Programme « Vert demain » P. 28

## HISTOIRE

Les petites histoires... à Poussan P. 28



## ÉTAT CIVIL

État civil 2015 P. 30



## FINANCES

Taxe d'habitation P. 31

## TRIBUNE LIBRE

Expression des groupes municipaux P. 31

# Édito

**L**a rentrée des classes et les vendanges ont mis fin à la période estivale, même si l'été semble jouer les prolongations jusqu'au mois de novembre.

Cet été ensoleillé a été l'occasion de nombreuses manifestations festives et ludiques qui ont réuni toutes les générations : feux d'artifices de la fête nationale, fiesta Poussan, fête locale... Merci au comité des fêtes, à la commission festivités et aux bénévoles qui œuvrent pour rendre la fête plus belle.

La rentrée scolaire s'est bien passée, avec quelques nouveautés dont la plus significative est le regroupement de toutes les démarches au sein d'un guichet unique installé au Pôle enfance Jeunesse. Ce service a été entièrement remanié pour mieux répondre aux besoins des élèves, des parents, des enseignants et des animateurs : création d'un budget annexe, nouvel organigramme, réorganisation des plannings, rénovation des locaux. Cette nouvelle formule, après une période normale de rodage, fonctionne correctement et a permis notamment de mieux structurer l'offre d'activités pour le périscolaire.

La période estivale a été l'occasion d'ouvrir quelques chantiers de rénovation dans les écoles et les bâtiments communaux. Le passage de la commission sécurité a entraîné de nouveaux travaux, pour remettre aux normes certains locaux qui souffraient de dysfonctionnements bénins. Leur agrément est en cours après passage du service technique qui a effectué toutes les répartitions nécessaires. Grâce au groupement d'achat de la CCNBT, nous bénéficions de contrôles annuels par des entreprises agréés qui vérifient l'électricité, le gaz, les équipements de sécurité et les installations sportives.

Une entreprise spécialisée a aussi été désignée pour mener un diagnostic sur l'accessibilité des bâtiments communaux. Cette étude qui permettra de chiffrer les travaux à réaliser sera rendue en fin d'année. Pour notre part, nous avons déjà créé de nombreuses rampes pour rendre accessible nos bâtiments quand cela était possible.



## Mon coup de cœur

Deux associations poussannaises, les *Bee Gees* et les *Motos de l'Espoir*, qui par leur implication et leurs manifestations, soutiennent l'action humanitaire.

## Mon coup de gueule

Outre le problème récurrent des déjections canines, des poubelles sorties et rentrées n'importe quand, du stationnement anarchique malgré les nombreuses places de parking créées proches du centre, je voudrais dénoncer les attroupements bruyants et dérangeants le soir dans certains quartiers. Je souhaite que chacun prenne conscience que la vie en société nécessite de consentir quelques efforts afin que soit respectée la tranquillité de tous.

De nouvelles places de parking ont été créées à proximité directe du centre ville et de ses lieux de vie : mairie, écoles, commerces... Le parking de la Poste optimise l'accès aux commerces de la circulation. Cinquante nouveaux emplacements au dessus du collège avec un accès direct à la place de la mairie facilitent les entrées et sorties de l'école des Baux. Dans le but de sécuriser le cheminement piéton, les rues Jean Fabre et de la Petite Cave vont être réhabilitées : pluvial, trottoirs, enrobés.

La réhabilitation du gymnase, « chantier d'envergure » : sol, peinture, vestiaire, éclairage, est terminée ; sa réouverture a eu lieu le 16 novembre.

Pour finir, j'aimerais revenir sur les incidents qui émaillent depuis quelque temps le Conseil Municipal : des efforts sont nécessaires pour vivre en bonne harmonie et la haine et la colère sont mauvaises conseillères. La mission qui nous a été confiée par les électeurs est d'œuvrer pour le bien de notre ville pendant la durée de notre mandat. Les prochaines élections municipales sont dans 4 ans et demi, d'ici là, travaillons dans le respect et la sincérité au bien-être des poussannais.

*Merci de nous faire confiance,  
ce n'est qu'ensemble que nous y arriverons.*

**Votre Maire, Jacques Adgé.**

### BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE LA VILLE DE POUSSAN N°38 - 2015

*Directeur de la publication*  
Jacques Adgé, Maire de Poussan

*Comité de rédaction*  
Florence Sanchez, Dany Bourdeaux  
Nathalie Chauvet, Michel Bernabeu,  
et les élus du groupe majoritaire.

*Conception, réalisation, photos*  
Service communication de la ville de Poussan  
place de l'hôtel de ville - 34560 POUSSAN  
Tél. : 04 67 78 99 56 - www.ville-poussan.fr  
communication@ville-poussan.fr

*Impression*  
JF Impression - Montpellier  
Impression avec encres végétales sur papier PEFC  
issu de forêts gérées durablement





## PERMANENCES DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES DÉLÉGUÉS

(sur rendez-vous auprès du secrétariat)

PERMANENCE	ÉLU	HORAIRES	SECRÉTARIAT	TÉLÉPHONE
M. le Maire	Jacques Adgé	Sur rendez-vous	Fabienne Reinaldos	Tél. 04 67 78 99 51
Social, solidarité intergénérationnelle	Yolande Puglisi	Mercredi 10h/12h	Jacqueline Robillard	Tél. 04 67 18 35 91
Finances, développement économique	Ghislain Natta	Judi 15h/17h	Marie-Pierre Laux	Tél. 04 67 18 35 90
Communication, Culture	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Patrimoine	Florence Sanchez	Mercredi matin	Philippe Péron	Tél. 04 67 78 99 56
Urbanisme, environnement	Serge Cuculière	Mardi 17h/19h	Thérèse-Marie Ménard	Tél. 04 67 78 99 54
Agenda 21	Isabelle Bainée	Mardi 17h/18h	Laure Le Bourhis	Tél. 04 67 18 35 94
Ressources humaines	Dany Bourdeaux	Mardi 10h/12h	Brigitte Kerbiguet	Tél. 04 67 78 99 52
Festivités, animation jeunes	Dany Bourdeaux	Vendredi 11h/12h	Mélina Delion	Tél. 06 81 31 48 24
Sécurité, anciens combattants	Pascal Giugleur	Vendredi 17h/18h	Police municipale	Tél. 04 67 53 23 80
Scolaire, enfance jeunesse	Arlette Raja	Mardi 10h/12h	Perrine Odier	Tél. 04 67 43 78 44
Sports, travaux	Jésus Valtierra	Vendredi 10h/12h	Luc Varalda	Tél. 06 75 40 81 92

## SERVICES MUNICIPAUX

### Mairie

Standard : Tél. 04 67 78 20 03 - Fax 04 67 78 44 27  
Accueil de la Mairie du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

### Secrétariat du Maire

Tél. 04 67 78 99 51 - Courriel : mairie@ville-poussan.fr

### État civil et Élections

Tél. 04 67 78 99 53 - Courriel : etat.civil@ville-poussan.fr  
Tél. 04 67 18 35 96 - Courriel : elections@ville-poussan.fr

### Urbanisme, cadastre

Tél. 04 67 78 99 54 - Courriel : urbanisme@ville-poussan.fr  
Ouvert au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h ou sur RDV.

### Pôle Social (CCAS)

Tél. 04 67 18 35 91 - Fax 04 67 18 35 98 - Courriel : ccas@ville-poussan.fr  
Accueil public sur RDV du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

### Service communication, culture et patrimoine

Tél. 04 67 78 99 56 - Courriel : communication@ville-poussan.fr

### Service associations, animations, festivités

Tél. 06 81 31 48 24 - Courriel : associations@ville-poussan.fr

### Pôle technique

Tél. 04 67 18 35 92 - Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

### Service encombrants

Formulaire à remplir obligatoirement en Mairie  
Tél. 04 67 18 35 92 - En cas d'absence laisser un message sur le répondeur  
Courriel : servicetechnique@ville-poussan.fr

### Agenda 21

Tél. 04 67 18 35 94 - Courriel : agenda21@ville-poussan.fr

### Pôle Enfance Jeunesse

Tél. 04 67 43 78 44 - Courriel : sej@ville-poussan.fr  
Lundi, mardi, jeudi : 7h30/12h - 13h/18h30  
Mercredi : 7h30/12h - 13h/18h  
Vendredi : 7h30/12h

### Guichet unique

Tél. 04 67 18 13 38 - Courriel : guichet.unique@ville-poussan.fr  
Inscription, réservation et paiement : cantine scolaire, ALP, ALSH, stages, séjours, classes de découvertes.  
Lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h30/11h45 - Mercredi 7h30/18h30

### Sports

Tél. 06 75 40 81 92 - Courriel : sports@ville-poussan.fr

### Service Police Municipale

Tél. 04 67 53 23 80 - Portable 06 83 41 48 09 - ASVP 06 45 2764 30  
Courriel : policemunicipale@ville-poussan.fr

### Point Info

Tél. 04 99 02 01 50 - Courriel : pointinfo@ville-poussan.fr  
Du lundi au vendredi de 9h à 12h.

## SOCIAL

### Assistante Sociale Tél. 04 67 18 33 50

Mardi, uniquement sur rendez-vous

### Assistant social MSA Tél. 04 67 53 32 04

Mercredi après midi, uniquement sur rendez-vous

### Mission Locale d'Insertion Tél. 04 67 18 30 00

Mercredi uniquement sur rendez-vous

## SCOLARITÉ / ENFANCE

### Crèche Parentale Les Petites Pousses

Tél. 04 67 78 69 25

### Micro crèche le Cocon

Tél. 06 14 42 57 82 - courriel : le-cocon@orange.fr

### Relais Assistantes Maternelles

Tél. 04 67 18 86 26 - Courriel : ram@ccas-ville-meze.fr  
du lundi au jeudi les après-midi

### Groupe Scolaire les Baux

École Maternelle les Baux Tél. 04 67 78 21 84  
École Élémentaire les Baux Tél. 04 67 78 20 95  
ALAE les Baux Tél. 04 67 18 13 38  
Courriel : clae@ville-poussan.fr

### Groupe Scolaire Véronique Hébert

École Maternelle et Élémentaire Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 25  
ALAE Véronique Hébert Tél. 04 67 18 60 29  
Courriel : clae.hebert@ville-poussan.fr

### Centre de loisirs ALSH

Tél. 04 67 18 13 38  
Courriel : clsh@ville-poussan.fr

### Collège Via Domitia

Tél. 04 67 78 20 13 - Site : <http://viadomitia.fr>

### Transports scolaires Hérault Transports Tél. 04 34 888 999

## NUMÉROS UTILES

### EDF Dépannage Tél. 09 72 67 50 34

Éclairage public Tél. 0 800 002 621 (appel gratuit)  
pour le centre ancien Tél. 04 67 78 99 53

### Lyonnaise des eaux Tél. 0810 363 363 / 09 77 40 94 43

### Communauté de Communes Nord du Bassin de Thau

Tél. 04 67 78 55 96

### Ambassadeur du tri Tél. 0 800 801 083

### Déchetterie intercommunale Tél. 04 67 78 55 96

### Agence d'Urbanisme CCNBT Tél. 04 67 43 87 73

Conciliateur de justice Tél. 04 67 18 35 91 ou 04 67 78 99 51  
3<sup>e</sup> mercredi du mois 14h/17h sur rendez-vous

### Centre des impôts de Sète Tél. 04 67 46 38 00

### MJC Tél. 04 67 78 21 26

## NUMÉROS D'URGENCE

### Samu Tél. 15

### Pompiers Tél. 18

### Gendarmerie Tél. 17

# Élections régionales

En 2015, les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre pour s'adapter à la réforme territoriale qui réduit le nombre de régions de 22 à 13.  
La région Languedoc-Roussillon fusionne avec Midi-Pyrénées.



## Le mode de scrutin

Le mode de scrutin pour les élections régionales est un scrutin proportionnel de liste à deux tours avec prime majoritaire.

**Au premier tour**, il n'y a répartition des sièges que dans l'hypothèse où une liste obtiendrait la **majorité absolue** des suffrages exprimés. Les sièges sont alors attribués à chaque liste en fonction du nombre de voix obtenues par chacune d'entre elles à l'échelon régional. La liste qui recueille la majorité absolue des suffrages exprimés obtient une prime majoritaire de 25% du nombre de sièges à pourvoir. Les autres sièges sont attribués à la représentation proportionnelle selon la règle de la plus forte moyenne, à toutes les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue des suffrages exprimés, il est procédé à un **second tour** de scrutin. Seules peuvent se présenter les listes qui ont obtenu au moins 10% des suffrages exprimés. Au second tour, la liste qui a obtenu le plus grand nombre de voix obtient une prime majoritaire de 25% du nombre de sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes qui ont obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés.

La liste arrivée en tête reçoit donc le plus grand nombre de sièges qu'elle ajoute à ceux obtenus par la prime majoritaire. Elle est ainsi quasiment assurée de détenir la majorité au sein du conseil régional.

## La Réforme des Régions

A partir du 1er janvier 2016, en application de la loi 2015-29 du 16 janvier 2015, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.

Les élections sont organisées en fonction du nouveau découpage des régions :

- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ;
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ;
- Auvergne et Rhône-Alpes ;
- Bourgogne et Franche-Comté ;
- Bretagne ;
- Centre ;
- Corse ;
- Ile-de-France ;
- Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ;
- Nord - Pas-de-Calais et Picardie ;
- Basse-Normandie et Haute-Normandie ;
- Pays de la Loire ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

## La durée du Mandat

Au moment des régionales, les français seront appelés à voter pour élire leurs conseillers régionaux. La durée du mandat de ces élus est de 6 ans. Le mandat des conseillers régionaux et des membres de l'Assemblée de Corse élus en décembre 2015 prendra donc normalement fin en 2021.

## Informations pratiques

### Date des scrutins :

Dimanche 6 décembre 2015 : 1<sup>er</sup> tour de scrutin  
 Dimanche 13 décembre 2015 : 2<sup>e</sup> tour de scrutin  
 Heures d'ouverture des bureaux de vote : 8h / 18h

### Prochain scrutin :

Les élections présidentielles en 2017.

## Obligations légales pour voter

### Disposer de la nationalité française :

Le droit de vote demeure lié, en France, à la nationalité.

**Être majeur :** Âge fixé à 18 ans.

### Jouir de ses droits civils et politiques :

Depuis la loi du 5 mars 2007 réformant la protection juridique des majeurs, il est possible d'exclure certains majeurs sous tutelle. Par ailleurs, les personnes condamnées par la justice peuvent être privées de leur droit de vote de façon temporaire, pour une durée fixée par le jugement de condamnation.

### Être inscrit sur la liste électorale :

Cette liste est tenue à jour dans chaque mairie. Y sont inscrites, à leur demande, les personnes domiciliées dans la commune.

Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans entre deux opérations de révision de listes électorales sont, quant à eux, inscrits d'office depuis la loi du 10 novembre 1997.

### Présenter une pièce justificative d'identité :

La carte électorale ne suffit pas à elle seule pour voter : en vertu de l'article R. 60 du Code Electoral, **la présentation d'un justificatif d'identité est obligatoire.**

Sont acceptées comme pièces justificatives d'identité :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité d' élu local avec photographie
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Carte de famille nombreuse avec photographie délivrée par la SNCF
- Permis de conduire
- Permis de chasser avec photographie, délivré par le représentant de l'Etat
- Livret de circulation, délivré par le préfet
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

*Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés.*

## Où voter ?

**Le numéro et l'adresse du bureau de vote sont précisés sur la carte d'électeur.**

En cas de doute sur le bureau de vote, vous pouvez joindre le service élections au 04 67 18 35 96 ou faire une demande par mail : elections@ville-poussan.fr

### BUREAU 1

**HÔTEL DE VILLE**  
**Salle sous la crèche**  
 1, place de la Mairie

### BUREAU 2

**JARDIN PUBLIC**  
**Salle Jean Théron**  
 Promenade du 8 mai 1945

### BUREAU 3

**ÉCOLE VÉRONIQUE HÉBERT**  
 9, chemin des Frères

### BUREAU 4

**JARDIN PUBLIC**  
**Foyer des Campagnes**  
 Promenade du 8 mai 1945

## Les procurations

### Le vote par procuration simplifié

Le Décret n°2013-1187 du 18 décembre 2013 dispose que les électeurs pourront désormais remplir leur demande de vote par procuration depuis leur ordinateur personnel en utilisant le formulaire administratif disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Le-vote-par-procuration>

Ils devront ensuite se présenter en personne à la gendarmerie de Mèze afin de valider leur demande.

Les électeurs ne disposant pas d'un ordinateur connecté à internet et d'une imprimante pourront toujours retirer le formulaire Cerfa à la gendarmerie de Mèze.



# Associations

La ville a subventionné en 2015 environ 40 associations pour un total de 148 050 €. Le forum des associations qui s'est tenu le 5 septembre au Foyer des Campagnes témoigne de la vitalité du milieu associatif local.

SPORTS	SOCIAL	CULTURE	FESTIVITÉS	FED. PARENTS D'ÉLÈVES	CARITATIF	INTER-GÉNÉRATION
68 650 €	35 000 €	7 600 €	27 150 €	2 200 €	3 250 €	4 200 €



## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### BAD SPORT POUSSAN BADMINTON

Pratique du badminton en loisir pour adultes et adolescents.

Président : SOUTADE William

Siège social : 11, chemin de Clermont - 34560 POUSSAN

Contact : 06 23 24 21 67 - Courriel : annelisemateu1134@yahoo.fr

### BALL TRAP CLUB LANGUEDOC ROUSSILLON

Stand de tir, ball-trap, disciplines olympiques, loisir...

Responsable : DARDOISE Noël

Siège social : Stand de tir - Collines de la Moure - POUSSAN

Contact : 04 67 53 78 51 - 06 70 61 65 80

Courriel : contact@stand-poussan.com - Site : stand-poussan.com

Ouvert toute l'année du mardi au dimanche - 10h à 19h

Manifestations : concours régionaux, championnats de France, d'Europe et du Monde.

### BILLARD CLUB DE POUSSAN

Billard loisirs et compétition, adultes et jeunes, cours à partir de 14 ans.

Président : M. PEYTAVI Jean-Claude

Siège social : 2, place Cabrolous - 34560 POUSSAN

Lieu d'activités : salle socio-culturelle Jean Théron

Contact : 06 03 11 25 02 / 06 30 68 81 53

Courriel : jpeytavi@sfr.fr

Permanences : Tous les jours 14h/18h, salle Jean Théron

Manifestations : compétitions régionales de billard français

### LA BOULE POUSSANNAISE

Pétanque et jeu provençal, organisation de concours officiels.

Président : VICENS Jean-Marc

Siège social : jardin public - 34560 POUSSAN

Contact : 04 48 08 86 00 - 06 77 80 64 11

Courriel : laboulepoussanaise@gmail.com

joel.masselin@wanadoo.fr

Permanences : du lundi au vendredi, l'après-midi, jardin public.

### SYNDICAT DE CHASSE

Président : DAUGA Jean-Marc

Siège social : 36, rue des Cyprès - 34560 POUSSAN

Contact : 06 78 53 91 59

Courriel : syndic-chasse-poussan@orange.fr

Site : syndicchassepoussan.wordpress.com

### ENTENTE BALARUC-LE-VIEUX POUSSAN COURSE A PIED

Course à pied, route, trail, marathon, randonnées.

Président : CHAVES Fabien - Contact : 06 68 43 68 16

Courriel : fabienchaves@hotmail.com

### ENTENTE CYCLISTE POUSSANNAISE

Pratique du cyclisme loisir et compétition, route, VTT, féminines.

Président : ALIBERT Gérard

Siège social : Salle Jean Théron - 34560 POUSSAN

Contact : 06 60 78 20 34 / 06 46 29 63 93

Courriel : alibertgerard@hotmail.fr

Permanences : Vendredi à partir de 18h, salle Jean Théron

Manifestations : Ronde des Piochs.

**ART DANSE**

Présidente : BOUSQUET Josette  
Siège social : 2, avenue du Bois de Boulogne - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 24 49

**CLUB ATHLÉTIQUE POUSSAN FOOTBALL**

*École de foot labélisée FFF.*  
Président : FUNÈS André  
Siège social : Complexe sportif des Baux, route de Loupian  
Contact : BEIGBEDER Christian  
Tél. : 04 67 78 64 01 - 06 33 17 37 17  
Courriel : capoussan@gmail.com - Site : capoussan.footeo.com  
Permanences : mardi 17h30/19h30 - mercredi 14h/17h  
jeudi 17h30/19h30  
Manifestations : championnats, tournoi, stages.

**GYM GRS**

*Gymnastique rythmique, jazz, stretching.*  
Présidente : SGANGA Lucienne  
Siège social : 93, route de Balaruc - 34110 LA PEYRADE  
Contact : 04 67 48 67 88 - Courriel : lucilisa@wanadoo.fr

**POUSSAN GYM SALLE VINCENT FERRARI**

*Gymnastique, trampoline.*  
Président : DI CHIAPPARI Jean-louis  
Siège social : complexe sportif Nakache - 19, rue Danton - SÈTE  
Contact : 04 67 74 89 00 - Courriel : svf.sete1948@free.fr  
Gym baby, éveil, école de gym, Gym ado et adultes, trampoline.  
Compétition départementale et régionale GAM-GAF.

**FTHB POUSSAN HANDBALL**

*Handball jeunes, adultes et loisirs.*  
Président : GARAIT Jean et SALA Guilhem  
Responsable section Poussan : SANCHEZ Florence  
Contact : 06 61 26 76 93  
site : www.frontignanfb.fr - Mail : poussanhandball@free.fr/  
Rencontres et entraînements au gymnase des Baux, compétition départementale et pré-régional.

**JUDO ATHLETIC POUSSANNAIS**

*Pratique du Judo et du Sambo.*  
Président : BARBE Fabrice  
Siège social : chemin de Loupian - complexe sportif des Baux  
34560 Poussan  
courriel : contact@jap-poussan.fr  
site : www.jap-poussan.fr

**MOTO CLUB DE POUSSAN**

*Entraînement et initiation au motocross à partir de 6 ans.*  
Président : POYETON Paul  
Siège social : 1 bis, rue du vieux-pont-POUSSAN  
Contact : 06 06 61 47 73 - Courriel : paul.poyeton@hotmail.fr  
Tous les mercredis et samedis après-midi sur le terrain de moto-cross de Poussan et samedi matin à Bouzigues

**AS POUSSAN XV RUGBY**

Président : MOURIN Mathieu  
Siège social : Club house J.P. Noël - complexe sportif des Baux  
Poussan  
Contact : OLIVET Jessica - 06 33 17 37 17  
Courriel : aspoussan@gmail.com  
site : www.aspxv.com  
Permanences : mercredi et vendredi 18h / 21h30  
Catégories : de 14 à 40 ans.

**ÉCOLE DE RUGBY DES VIGNES DE THAU**

*École de rugby labélisée FFR, de 4 à 15 ans.*  
Président : BLOIS Ludovic, PARAS José  
Siège social : 21, bd du Riverain - 34560 Poussan  
Activités : complexe sportif des Baux, route de Loupian - Poussan  
Contact : 06 72 05 03 64 - 06 07 53 52 27  
Permanences : mercredi 14h/20h et vendredi 17h/20h  
Manifestations : tournois, plateaux.

**UNION SPORTIVE POUSSAN TAMBOURIN**

*Pratique du tambourin, compétition, championnats et coupes FFJBT en salle et en extérieur.*  
Président : BUONOMO Yvan  
Siège social : 4, rue de la Fraternité - POUSSAN  
Contact : 06 81 09 02 46  
Courriel : yvan.buonomo0557@orange.fr  
Manifestations : Tournoi jeunes en salle 9/10 janvier 2016. Tournoi adultes en salle 15/16/17 janvier 2016. Tournoi 3X3 adultes 5/6 mars 2016. Plateaux CD 34 et ligue.

**TENNIS CLUB DE POUSSAN**

*École de tennis, cours collectifs, tournois interne et externe.*  
Président : TANQUEREL Arnaud  
Siège social : complexe sportif des Baux - route de Loupian  
Contact : 04 67 78 56 66 - Courriel : tcpoussan@fft.fr  
Permanences : mercredi 14h/18h, soirs semaine 18h/19h  
Manifestations : tournoi de Toussaint 15/10 au 01/11/2015 et tournoi open 23/04 au 15/05/2016.

**TIR OLYMPIQUE SPORTIF THAU ET GARRIGUES**

*Stand de tir, école de tir, ball trap, tir à armes anciennes, disciplines olympiques, tir sportif ou loisir.*  
Responsable : RAJA Michel - Contact : 06 75 69 27 75  
Courriel : michel.raja.tos@free.fr

**UNION SPORTIVE DU VOLLEY POUSSANNAIS**

*Pratique du volley Ball en compétition et loisir tous niveaux.*  
Président : FIGARET Jean-Christophe  
Siège social : 1785, quai des Moulins - 34200 Sète  
Contact : 06 11 22 18 98 - Courriel : jeanchristophe.figaret@sfr.fr  
Lieu d'activités : gymnase des Baux, lundi 19h/21h  
loisirs-détente, loisir-compétition, vétérans

**VOILE**

Responsables : SOLER Thibault  
Contact : 04 67 43 56 46

**ZMBtt34 ZUMBA**

Présidente : BELTRAN Frédérique  
Siège social : 33, rue de Horts - 34560 POUSSAN  
Contact : 06 70 05 43 76 - Courriel : zumbanette34gmail.com  
Lieu d'activités : salle RDC de la MJC, mardi et jeudi - 18h



## ASSOCIATIONS CULTURELLES, FESTIVES, CARITATIVES, LUDIQUES...

### AMAP CANTAGAL

*Distribution de paniers de légumes, poulet, pommes.*  
Présidents : HETMANIAK Frédérique et POYETON Magali  
Siège social : 15 route de Mèze - 34560 VILLEVEYRAC  
Contact : 06 83 55 26 49 - Courriel : sidneyfrederique@gmail.com  
Site : www.facebook.com/amapcantagal  
Permanences : jardin des Sœurs 18h/19h

### AMICALE DES CÔTEAUX DE BELBÉZÉ

*Repas, sorties, voyages, marche, découverte...*  
Président : BEATI Didier  
Siège social : MJC de POUSSAN - Contact : 04 67 78 25 60  
Courriel : beati.didier@cegetel.net  
Permanence : les 1<sup>er</sup> mercredis de chaque mois - 19h - M.J.C

### AMICALE DU GIRADOU

Présidente : LAURENT Geneviève  
Contact : 04 67 43 94 97 / 06 66 63 05 80

### AMICALE DES POMPIERS DE BOUZIGUES

Président : CARTIER Nicolas  
Contact : 04 67 78 32 57  
Siège social : Caserne des pompiers - 34140 BOUZIGUES

### ATELIER DES FILLES

*Scrapbooking, loisirs créatif, ludique et artistique.*  
Présidente : BOULANGER Virginie  
Contact : 06 10 74 21 48 - Courriel : virginie.boullanger34@orange.fr

### BALARUC VACANCES LOISIRS

*Centre de vacances, séjour scolaires, classes transplantées.*  
Présidente : FULCRAND Sylviane  
Siège social : 7, impasse des Alouettes  
34540 BALARUC-LES-BAINS  
Contact : 06 74 52 41 72 - Courriel : s-fulcrand@orange.fr

### BÉBÉS ET PARENTS D'AQUI

*Ateliers de portage, café des parents, balades, randonnées, groupes de parole, sorties en famille...*  
Présidente : DEMAZY Alexandra  
Siège social : 7, place des Treilles - 34560 POUSSAN  
Contact : 06 45 51 87 45 - site : assobpa.canalblog.com  
www.facebook.com/bebesetparentsdaqui

### LE CHAT LIBRE

*Stérilisation de chats errants ou abandonnés, soins, placement.*  
Présidente : STABILE Irène  
Siège social : 9, route de Poussan - 34540 BALARUC LE VIEUX  
Contact : 06 24 97 38 49 - Courriel : chatlibrebalaruc@yahoo.fr  
Site : www.lechatlibrebalaruc.everuoneweb.fr

### CLUB DE L'AVENIR

*Club récréatif et social : rencontres entre personnes âgées, loisirs, sorties...*  
Présidente : ROUZIER Josette  
Siège social : 3, rue Pierre Seguy - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 18 92 45

### COMITÉ CARNAVAL

*Organisation du carnaval de Poussan.*  
Président : BEIGBEDER Christian  
Contact : 06 62 07 60 81 - 06 68 01 53 97  
Site : www.facebook.com/carnavaldepoussan

### COMITÉ DES FÊTES «LE CARRÉ D'AS»

*Organisation de festivités : soirées, fête de la musique, Fiesta Poussan, fête locale, Halloween...*  
Président : GIL CATALA Jean - Contact : 06 75 10 18 44  
Site : www.carredas-poussan.org  
Courriel : lecarredas.com.d.f@hotmail.fr

### COMITÉ DE JUMELAGE POUSSAN / LARCIANO

*Entretien de liens avec la ville de Larciano en Italie, voyages en Toscane, cours d'italien.*  
Présidente : ZANETTI Nicole  
Siège social : Mairie de POUSSAN  
Contact : 04 67 78 28 13 - 06 14 97 22 39  
Courriel : zanetti.nicole34@gmail.com  
Site : www.facebook.com/comitejumelagepoussanlarciano  
Manifestations : Cours d'italien, participation à la foire de la Sainte-Catherine, ateliers cuisine, accueil des professeurs, échanges scolaires, voyages.

### ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE POUSSAN

Président : DUMAS Vincent  
Siège social : 13, Boulevard du Riverain - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 20 36

### COMPAGNIE DE L'EMPREINTE

*Arts du récit, contes, création et sensibilisation.*  
Présidente : DESBRUÈRES Nathalie  
Siège social : 22, avenue de Bédarieux - 34560 POUSSAN  
Contact : NAPPÉE Delphine - Tél. : 06 84 23 86 48  
Courriel : cie.empreinte@outlook.fr  
Site : lacompagniedelempreinte.com

### COMPAGNIE DU STRAPONTIN

*Ateliers théâtre, organisation de spectacles, billetterie, concerts...*  
Président : ARTIÈRES Jean  
Siège social : 1 rue des Horts - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 18 16 24  
Courriel : compagniedustrapontin@hotmail.fr  
Site : www.compagniedustrapontin.fr  
facebook.com/ciedustrapontin

### COUNTRY CHRIS CROSS

*Promotion et pratique de la musique country, bals.*  
Président : LANDEMAINE Claude  
Siège social : 5, rue des cyprès - 34560 POUSSAN  
Contact : 06 03 03 42 17 - courriel : chrisland34@hotmail.fr  
site : countrychriscross.wifeo.com

### CRÈCHE MULTI ACCUEIL ASSOCIATIVE «LES PETITES POUSES»

*Structure multi accueil 0/4 ans... Agréée pour les enfants porteurs de handicap.*  
Présidente : LUAIS-DECOUX Valérie  
Siège social : 10, place de la Mairie - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 69 25 - Courriel : lespetitespousses@orange.fr  
Directrice : Mme FABRI Béatrice  
Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

### ASSOCIATION D'ÉDUCATION POPULAIRE SAINT-VINCENT

*Valorisation du patrimoine historique de Poussan, organisation de manifestations culturelles.*  
Présidente : PETIT Arlette  
Siège social : 1, chemin du Languedoc - 34560 POUSSAN  
Contact : Fabrice BERTRAND - Tél. : 06 83 10 30 85  
Manifestations : Visites guidées du centre historique, journées du patrimoine...

### ESCAPADES

*Organisation de sorties et de manifestations culturelles et festives.*  
Présidente : MEHENNI Aurélie  
Siège social : 555, chemin du Giradou - 34560 POUSSAN  
Contact : 06 15 31 80 55 - Courriel : assoescapades@gmail.com  
Manifestations : Festival d'Arts et d'Agapes, sorties théâtre.

### ESPOIR POUR UN ENFANT

*Organisation de braderie, mouvement d'aide et d'action directe à l'enfance en détresse.*  
Président : LEMEGRE Nelly  
Responsables : NATTA Gisèle et PASTRE Paule  
Contact : 04 67 78 21 36 / 04 67 78 20 48  
Courriel : contact@espoirenfant34.fr - site : www.espoirenfant34.fr  
Manifestations : Braderies 2 fois par an

### LES FÉES CLOCHETTES

*Lien social et culturel, travaux manuels, sorties, échanges.*  
Présidente : ALFOS Michèle  
Siège social : 4, Boulevard du Riverain - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 27 37 - Courriel : arlette.raja@free.fr  
Permanences : lundi et jeudi 14h30/17h  
Manifestations : participation au Téléthon, carnaval, activités périscolaires, maisons de retraite, sorties culturelles. Ensemble des bénéficiaires reversés au Téléthon.

### GÉNÉRATION SED

*Aide aux personnes atteintes de la maladie génétique Syndrome d'Ehlers-Danlos dit SED.*  
Président : COUSINIER Philippe  
Contact : 07 87 17 08 74 - Courriel : generation.sed@orange.fr  
Site : www.generation-sed.com

### HEURES D'AMITIÉ

*Cercle de discussions pour dames.*  
Présidente : Mme SCHROETTER Josette  
Siège social : 25 Avenue du bois de Boulogne - POUSSAN  
Contact : 04 67 78 44 73  
Le 2<sup>e</sup> jeudi du mois.

### LIGUE CONTRE LE CANCER

Présidente : Mme Dany Bourdeaux  
Siège social : 1, place du marché - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 20 14

### MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Président : MASELLI Isabelle  
Siège social : 1, rue des Horts - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 21 26 - Courriel : contact@mjc.poussan.com  
Site : mjc.poussan.com  
46 activités : catalogue à retirer sur place ou au point info.

### LES MOTOS DE L'ESPOIR

*Rassemblement de motos pour venir en aide aux enfants handicapés.*  
Président : KERBIGUET Roland  
Siège social : 2, place Éole - 34560 POUSSAN  
Contact : 06 03 25 97 91 / 06 84 83 41 77

### PAINT-BALL BASSIN DE THAU POUSSAN «Les Razquettes»

*Pratique du Paint-ball sur un terrain aménagé à Poussan.*  
Président : COULON Robert  
Siège social : 5, rue Sadi Carnot - 34560 POUSSAN  
Contact : 07 86 27 87 11  
Site : www.facebook.com/razquette.poussan

### PIERRES ET CHEMINS DE LA MOURE

*Restauration des murs et cabanes en pierres sèches*  
Président : STEIN Philippe  
Siège social : 1, place du Cabrolous - 34560 POUSSAN  
Contact : 06 21 54 14 31  
Courriel : stein.philippe34@gmail.com

### PLATEFORME

*Concerts, soirées, spectacles, fête de la musique, tout public.*  
Président : LAFOND Hervé  
Siège social : 10, place de l'Église - 34560 POUSSAN  
Contact : 06 78 59 95 17 - Courriel : plateformeconcerts@live.fr  
www.facebook.com/plateforme.asso

### POUSS'EN FAIM - LES PANIERS DE THAU

*Livraison de produits locaux, circuit court.*  
Responsable : SÉRAILLE jean-baptiste  
Contact : 04 67 43 67 52 - Courriel : pouss.en.faim@gmail.com  
Site : www.paniersdethau.fr  
Activités : mardi 18h45 / 19h30 salle sous la crèche.  
Manifestations : assiettes gourmandes, repas de producteurs, festival d'Arts et d'Agapes.

### RÉTRO POUSS-AUTO

*Véhicules anciens, cours de mécanique.*  
Président : GIUGLEUR Pascal  
Siège social : 2, rue du Peyrou Haut - 34560 POUSSAN  
Courriel : leclub@retro-pouss-auto.fr  
Site : www.retro-pouss-auto.fr  
Manifestations : Festa de la locomocion

### SECOURS CATHOLIQUE

*Caritatif, braderie au bénéfice des personnes en difficulté.*  
Responsable : AGULLO Jeanne  
Siège social : Jardin public - 34560 Poussan  
Contact : 04 67 78 20 49

### SECOURS POPULAIRE

*Aide matérielle et morale aux personnes en difficulté.*  
Présidente : THIBAUD Claudine  
Siège social : rue de l'avenir - 34770 GIGEAN  
Contact : 09 65 19 92 80 - Courriel : spfcomitegigean@orange.fr

### SUR LES AILES DU CHANT

*Promotion de la poésie, de l'art vocal, western, danse américaine.*  
Président : Mr MOUGIN Eric  
Siège social : Salle Jean Théron, jardin public - 34560 POUSSAN  
Contact : 06 34 06 60 99 - Courriel : nausica.m@aliceadsl.fr  
Site : www.ailesduchant.fr

### TÉLÉTHON « LES 24 HEURES DE POUSSAN »

*Organisation de manifestations au bénéfice de l'AFM, Téléthon.*  
Présidente : VAN DE VELDE Martine  
Contact : 04 67 74 47 56 - Courriel : martine34vvdv@orange.fr

### TERRES DE THAU NOURRICIÈRES ET SOLIDAIRES

*Jardins partagés collectifs.*  
Président : ALVERNHE François  
Siège social : 31, rue des Horts - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 96 65 - Courriel : ttms@sfr.fr

### UNION NATIONALE DES COMBATTANTS POUSSAN BOUZIGUES LOUPIAN

*Commémoration du devoir de mémoire des victimes des guerres.*  
Président : M. PEYTAVI Jean-Claude  
Siège social : 2, Place Cabrolous - 34560 POUSSAN  
Contact : 04 67 78 28 53 - Courriel : jpeytavi@sfr.fr

# Rentrée des classes

*Le mardi 1<sup>er</sup> septembre les petits poussannais, cartable au dos, ont repris le chemin de l'école, dans une bonne ambiance générale.*



## EFFECTIFS 2015

587 enfants scolarisés à Poussan

### École des Baux

379 enfants :

- Élémentaire : 244 enfants
- Maternelle : 135 enfants

### École Véronique Hébert

208 enfants :

- Élémentaire : 128 enfants
- Maternelle : 80 enfants

Comme à chaque rentrée, M. le Maire, Jacques Adgé et les élus délégués au scolaire ont visité toutes les classes des écoles de Poussan pour souhaiter une bonne année scolaire aux enseignants, aux élèves et au personnel d'animation.

Des nouvelles enseignantes ont rejoint les écoles de notre ville : Mme Boedo, Mme Mauduit et Mme Vigouroux; nous leur souhaitons la bienvenue. Depuis la rentrée 2014, la mise en place des nouveaux rythmes scolaires a été une charge de travail importante qui porte ses fruits aujourd'hui. Cette année, nous favorisons le sport grâce à l'engagement de plusieurs associations poussannaises et au travail de nos animateurs. De nouvelles activités ont également été mises en place.





## TRAVAUX RÉALISÉS DANS L'ÉTÉ



Pendant les vacances scolaires d'été, de nombreux travaux ont été réalisés au sein des différentes écoles.

Au Pôle Enfance Jeunesse, la création du guichet unique a demandé le réaménagement des bureaux, l'installation d'un nouveau serveur informatique et de PC.

A l'école maternelle des Baux, le sol d'une classe a été entièrement rénové et les grilles de la cour ont été repeintes.

A l'école élémentaire des Baux, toutes les grilles de la cour ont reçu un coup de peinture, un rafraîchissement a été opéré au niveau du hall du 1<sup>er</sup> étage ainsi que dans la cage d'escalier.

Toutes les surfaces de jeux de la cour ont été remplacées par du gazon synthétique.

A l'école Véronique Hébert, l'étanchéité du toit de la maternelle a été restaurée. La classe de CP a été repeinte.

# Pôle Enfance Jeunesse

*Après des grandes vacances bien méritées, la rentrée des classes : au programme quelques nouveautés, guichet unique, nouveaux horaires, nouvelles activités.*



## ALSH : accueil de loisirs extrascolaire

Retour sur l'été : l'ALSH s'est déroulé pour la première fois à l'école Véronique Hébert cet été. Une cinquantaine d'enfants a été accueillie chaque jour. Chacun a pris ses repères rapidement.

Avec la chaleur, tout le monde a apprécié les repas en plein air, à l'ombre du préau et les baignades dans les piscines installées sur le site.

Des sorties et/ou animations particulières ont été proposées chaque semaine telles que le projet vidéo, l'activité « rollers », la fête de l'été ou encore la journée passée au cirque Alexis Grüss.

L'ALSH accueille cette rentrée de nou-

veaux animateurs qui amèneront très probablement leurs talents pour proposer de nouvelles activités et des idées de sorties. Toute l'équipe leur souhaite la bienvenue.

## Vacances de Noël

Le pôle enfance jeunesse sera ouvert la première semaine des vacances et sera fermé la deuxième semaine.

Aussi, vous pourrez effectuer les inscriptions pour la rentrée de janvier 2016 du lundi 21 au jeudi 24 décembre, de 8h à 12h.

## Accueil de Loisirs Périscolaires

La rentrée de nos accueils de loisirs périscolaires s'est déroulée avec beaucoup d'enthousiasme et le plaisir de se retrou-

ver petits et grands. Cette rentrée a également été marquée par l'accueil de nouveaux animateurs dans l'équipe d'animation.

Aux Baux, l'équipe d'animation a plein d'idées et d'imagination pour prévoir de nouvelles activités en cette période de rentrée scolaire. Pour le temps du midi, les animateurs ont préparé avec les enfants la fête d'Halloween. D'autres surprises attendront les enfants tout au long de l'année.

A Véronique Hébert, sur le temps du midi, en plus des diverses activités proposées à vos enfants, des grands jeux collectifs sont mis en place tous les vendredis :



un plaisir et un amusement partagés par les enfants et l'équipe d'animation !

Des spectacles, grand jeux ou contes, sont organisés chaque vendredi pour les maternelles et les élémentaires avant chaque départ en vacances.

Le vendredi 16 octobre nous avons fêté Halloween autour d'une histoire racontée par les animateurs réunissant petits et grands.

#### Temps d'Activités Périscolaires

Les temps activités périscolaires ont également repris leur rythme de croisière, avec pour fil conducteur cette année une initiation au théâtre. Au cycle 2, l'association « les 24h de Poussan », viendra sensibiliser les enfants au Téléthon. Un stand sera aussi tenu par les animateurs le jour du Téléthon, les parents souhaitant participer seront les bienvenus.

Parallèlement, le TAP sport, nouveauté de cette année scolaire 2015/2016, a fait son entrée parmi les animations et connaît déjà un grand succès. Cette activité est encadrée par deux animateurs sportifs qui initient les enfants aux disciplines sportives. TAP sport est ouvert aux enfants scolarisés du CE1 au CM2 et inscrits aux

temps d'activités périscolaires de 16h15 à 17h30. Les activités fonctionnent **tous les lundis et les jeudis de 16h15 à 17h30 pour les enfants du CM1/CM2 et les mardis et vendredis 16h15 à 17h30 pour les enfants du CE1/CE2.**

#### Expo des enfants

Le 3 décembre prochain, le Pôle Enfance Jeunesse organise « l'Expo des enfants » pour la 4<sup>e</sup> année consécutive. Cette exposition aura lieu dans le hall de la mairie du 3 décembre 2015 au 4 janvier 2016. Le vernissage aura lieu le jeudi 3 décembre à 17h30. Nous invitons les parents, grands-parents, amis à venir contempler les œuvres réalisées par les enfants des accueils de loisirs, péri et extrascolaires.

Le thème de cette année est « La récup', j'm'en occupe ! »

Dans ce contexte, l'ALP des Baux récupère les bouchons et bouteilles en plastique, les tubes de papiers WC, sopalin ou cartonnés, les boîtes de lessive plastiques transparentes, les canettes de soda, les capsules Nespresso, les gobelets en plastique, les ampoules usagées.

Merci pour votre participation.



#### PÔLE ENFANCE JEUNESSE

26, rue de la Salle  
34560 POUSSAN

#### Direction

Tél. : 04 67 43 78 44  
Courriel : [sej@ville-poussan.fr](mailto:sej@ville-poussan.fr)

#### Guichet Unique

Tél. : 04 67 18 13 38  
Courriel : [guichet.unique@ville-poussan.fr](mailto:guichet.unique@ville-poussan.fr)

#### ALP

Accueil de Loisirs Périscolaires  
Tél. : 04 67 18 13 38  
Courriel : [clae@ville-poussan.fr](mailto:clae@ville-poussan.fr)

#### ALSH

Accueil de Loisirs Sans Hébergement  
Tél. : 04 67 18 13 38  
Courriel : [clsh@ville-poussan.fr](mailto:clsh@ville-poussan.fr)

#### GUICHET UNIQUE

Des travaux d'aménagement ont été effectués au sein du Pôle Enfance Jeunesse pour la création d'un guichet unique.

Ce guichet unique permet de centraliser toutes les inscriptions : cantine, carte d'accueil, séjours...

A partir du lundi 2 novembre, les horaires d'ouverture du guichet unique évoluent :

- Lundi : 8h / 11h45
- Mardi : 8h / 11h45
- Mercredi : 8h / 12h et 13h30 / 18h30
- Jeudi : 8h / 11h45
- Vendredi : 8h / 11h45



# Info chantiers



**Bois de Boulogne**  
Débroussaillage et entretien du terrain municipal boisé situé derrière le lotissement de l'Estaque.



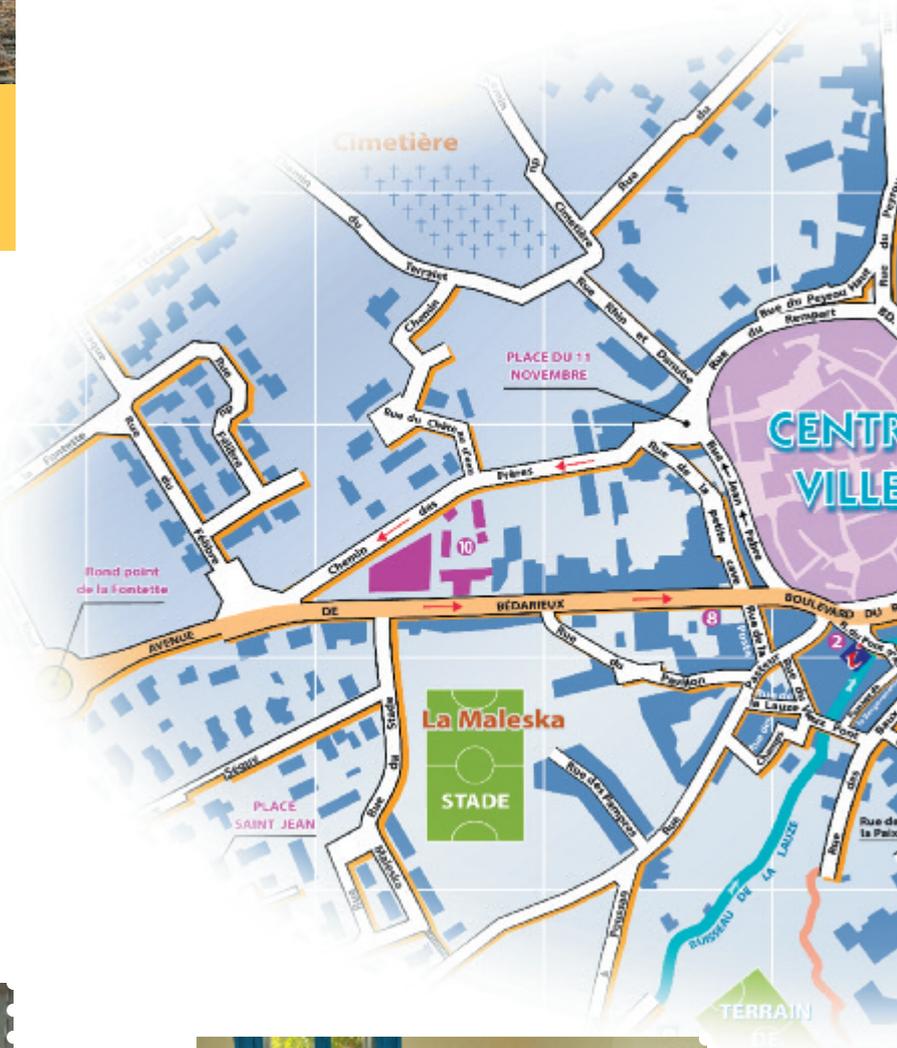
**Parking de la Poste**  
Le traçage au sol est en place, le parking est désormais opérationnel, il propose 11 places en zone bleue à proximité du centre ville et de ses commerces.



**Gymnase des Baux**  
Remplacement du parquet par un revêtement de sol sportif PVC. Les peintures murales ont également été refaites, ainsi que la mise au norme de l'éclairage, la réfection des sanitaires...



**Pôle Enfance Jeunesse**  
Création du guichet unique, aménagement de bureaux, création d'un local informatique pour améliorer l'accueil des usagers.





### Les Capoulières

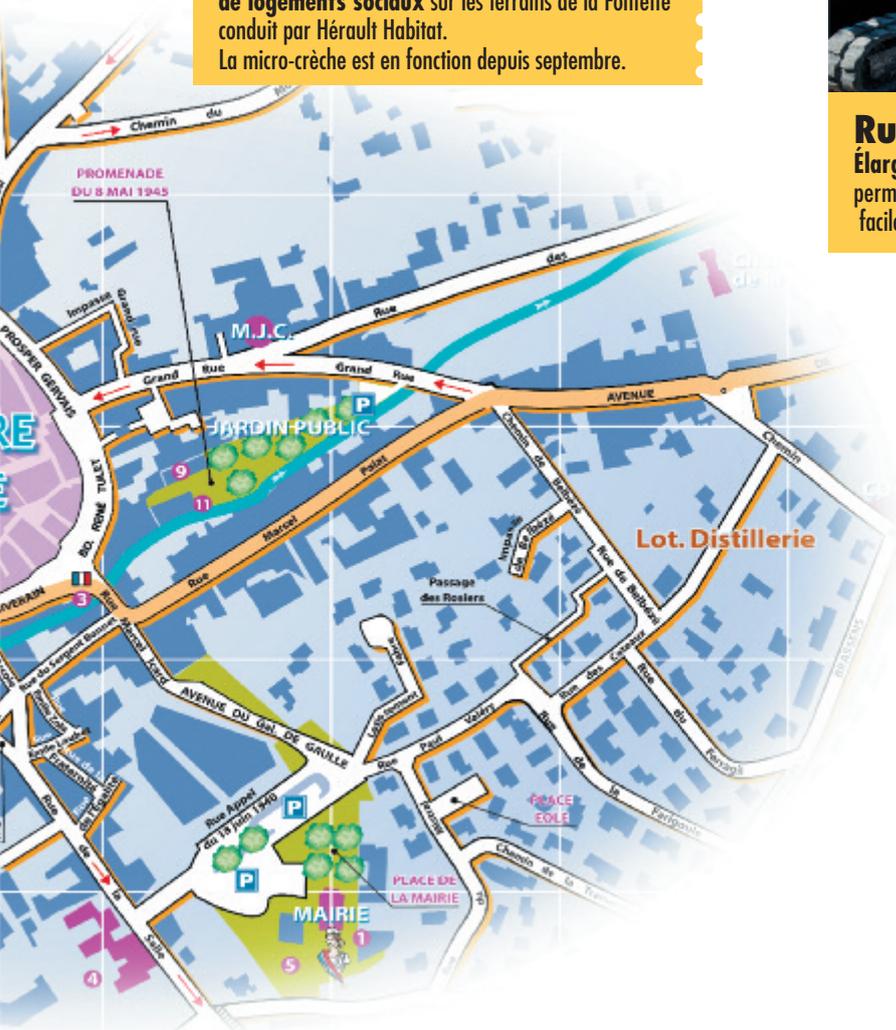
Avancement satisfaisant du chantier de création de logements sociaux sur les terrains de la Fontette conduit par Hérault Habitat.

La micro-crèche est en fonction depuis septembre.



### Rue du Marathon

Élargissement de la voie de circulation qui permettra aux véhicules de pouvoir se croiser plus facilement et d'améliorer la visibilité des usagers.



### Miroirs de vue d'angle

Pose de miroirs pour la sécurité routière rue du Général de Gaulle, rue du Peyrou, rue de la Salle, chemin des Fossés, la Poste.



### Jeux pour enfants

Remplacement des sols souples en résine pour optimiser la sécurité des usagers.



### Parking du collège

Création d'un nouveau parking situé à 2 pas de la place de la Mairie, il permet de désengorger son parking aux heures d'entrée et de sortie des écoles.

# Réhabilitation du gymnase

*Commencé en juillet, ce chantier important s'est déroulé sans accroc, malgré un délai imprévisible imposé par le temps de séchage de la dalle.*

## REGARD D'ÉLU

Jésus Valtierra, adjoint au Maire délégué aux sports et aux travaux

« 1625 habitants, c'est le chiffre qu'on m'avait donné en Mairie lorsque j'étais enfant, pour les besoins d'un devoir d'école primaire. Dans mon village où tout le monde se connaissait, où les soirées d'été se déroulaient sur le pas des portes, chaque habitant nettoyait devant chez lui malgré le crottin que les chevaux parsemaient dans certaines rues. La «tinette», (tout-à-l'égout ambulant) passait tous les matins de bonne heure (j'avais la chance d'habiter près du départ) et le bruit du pas du cheval, bientôt remplacé par celui du moteur, donnait le ton de la journée. Les vendanges étaient comme une fête où les jeunes et les moins jeunes se mélangeaient. Ça, c'est le village où je suis né.

Aujourd'hui, j'ai la chance de pouvoir contribuer à son évolution, et malgré ses 6 000 habitants je souhaite que l'esprit de clocher nous tienne toujours unis. J'ai envie que mon village reste accueillant, mais qu'on y respecte aussi les règles de savoir-vivre. Lorsque je vois des saletés abandonnées n'importe où, n'importe quand, au mépris du travail des employés communaux, j'enrage. Lorsque je croise des déjections laissées par les chiens de maîtres peu scrupuleux, j'enrage. Lorsque je vois des véhicules garés n'importe comment, gênant le passage des piétons, j'enrage.

Pourtant, Poussan a beaucoup évolué, tout en gardant son cachet. De nombreux travaux ont déjà été effectués pour améliorer le confort des usagers. Des travaux de voirie sont planifiés pour les prochains mois afin de sécuriser la circulation : rue de la Grande Cave et de la Petite Cave, rue du Rempart, et d'autres sont en projet (ah, si j'avais une baguette magique...).

Nous avons terminé la rénovation du gymnase, un nouveau parking a été créé au dessus du collège pour désengorger celui de la mairie aux heures d'entrée et de sortie des écoles. Sans compter les travaux d'entretien au quotidien, qui demandent du temps et d'être à l'écoute des habitants.

Je suis heureux quand de temps en temps, des résidents viennent complimenter les interventions et les travaux effectués par les agents municipaux. Je veux que Poussan garde son identité et que nos enfants puissent s'épanouir dans un cadre agréable et sécurisé, dans le respect mutuel. »



Dépose du parquet et nettoyage par les services municipaux



Coulage de la dalle par une entreprise locale



Pendant le (long) séchage de la dalle, peinture des murs, des vestiaires... par les services municipaux



Pose de carrelage dans les gradins par les services municipaux



Mise aux normes de l'éclairage par les services municipaux



Pose du revêtement PVC

## COÛT DES TRAVAUX

### DÉPENSES

Rénovation du sol : 119 734 €  
Maçonnerie : 23 998 €  
Total : 143 732 €

Travaux annexes réalisés en régie par les services municipaux : démontage, nettoyage, électricité, peinture, carrelage, vestiaires, sanitaires...

### RECETTES

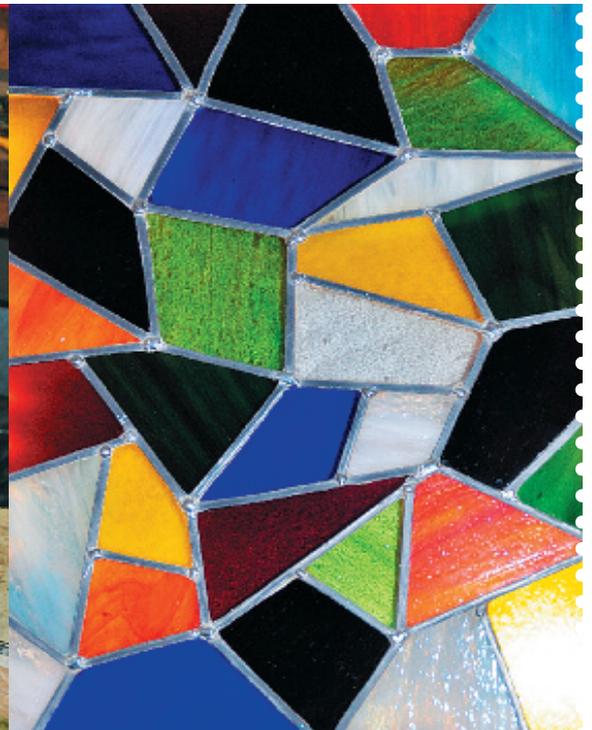
Subvention Département : 68 000 €  
Subvention Région : 18 000 €



Tracé des lignes de jeu

# Jean-Claude aux doigts d'or

*Jean-Claude Agullo est un retraité heureux. Il a trouvé une nouvelle passion qui occupe une grande partie de son temps après sa famille et les voyages : le vitrail.*



**A**ujourd'hui vitrailliste aguerri, Jean-Claude Agullo n'en est pas à ses premières créations. Déjà tout gamin, il avait construit un flipper avec des planches de bois dans la maison de son enfance à Poussan.

A 15 ans, il est entré dans la marine comme mécanicien d'armes et plongeur-démouleur. Après un bref séjour à la SNCF, il est devenu ajusteur outilleur dans l'aviation pendant quelques années. Très indépendant de nature, il a quitté l'aviation pour s'installer à son compte comme poissonnier à Poussan pendant 22 ans. Il a terminé sa carrière comme représentant en outillage électroportatif. Cinquante métiers, cinquante misères aime à dire Jean-Claude Agullo. Tout au long de sa vie, il a su garder le sourire en toutes situations avec l'humour qui le caractérise.

## Créer en toutes circonstances

La vie de Jean-Claude Agullo a toujours été parsemée de créations de toutes sortes, la sculpture sur bois, le trompe l'œil... Il y a deux ans, il est tombé sur un livre sur les vitraux, que sa sœur lui avait offert en 2000. Il avait toujours eu cette envie de se lancer dans cet art qui demande minutie, précision et soin. Et comme il a de l'or

dans les doigts, Jean-Claude s'est très vite approprié les techniques et le maniement des outils spécifiques pour la création de son premier vitrail qu'il a baptisé "Géométries". Il fut vite suivi par "Arc en Ciel", sa deuxième œuvre qu'il affectionne tout particulièrement car elle comporte des formes courbes très délicates à couper et à assembler. "J'aime la création avant toute chose, explique Jean-Claude Agullo, c'est pourquoi généralement, je ne fais que des pièces uniques. Je suis dévoré par cette passion et il m'arrive même de me lever la nuit quand une idée me vient pour ne pas l'oublier au petit matin. Parfois, ma femme descend à l'atelier pour me dire d'aller me coucher car il est une heure du matin et je n'ai pas vu le temps passer".

## Une technique minutieuse

Réaliser un vitrail n'est pas si simple que cela, une succession d'étapes est nécessaire pour mener à bien son travail jusqu'au bout, chaque morceau de verre doit s'assembler au millimètre pour que l'œuvre soit cohérente et garde tout son sens. "Il me faut d'abord dessiner un modèle, développe Jean-Claude Agullo, puis le calquer. Je prends ensuite un ciseau à trois lames pour découper le dessin en fonction des morceaux de verre que je veux placer sur le vitrail. Ce ciseau très spécial permet de laisser

un espace entre chaque pièce pour pouvoir y mettre les barres de plomb. Ensuite, je reporte le dessin sur le verre et je découpe le verre avec un coupe-verre au tungstène lubrifié qui facilite la coupe. Il me faut ensuite meuler les deux côtés de la pièce de façon à ce qu'elles se jointoient parfaitement en gardant l'épaisseur du plomb". C'est là où la tâche est fastidieuse car il arrive que le verre se fende ou que le meulage ne soit pas parfait. Ensuite chaque pièce est montée avec les plombs. "Après, ajoute Jean-Claude, je soude toutes les jonctions de plomb avec de l'étain des deux côtés du vitrail. Quand c'est terminé, j'étale du mastic entre les jointures avec une extrême précision et je nettoie et dégraisse le vitrail plusieurs fois. Mon bonheur n'est pas tant de vendre mes vitraux mais c'est d'avoir un brin de reconnaissance de mon art et de transmettre ma passion". Un moment merveilleux passé en compagnie de cet artiste autodidacte qui sait parfaitement transmettre sa passion et son émotion au travers de ses œuvres. Un grand merci Monsieur pour cela et pour le merveilleux vitrail que vous avez donné à la ville de Poussan. Une œuvre que vous pouvez admirer, juste en levant les yeux dans le hall de la Mairie.

Nathalie Chauvet

# Le développement durable en questions

*Le service agenda 21 de la Ville de Poussan a recueilli le témoignage de quelques poussannais sur leur rapport au développement durable.*



## Sauriez-vous définir l'expression « développement durable » ?

*En 1987, le rapport Brundtland (« Notre avenir à tous ») a proposé une définition du développement durable qui fait toujours référence : « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ».*

**E., 58 ans :** Lorsqu'on me dit développement durable, je pense au futur, et à faire en sorte que les choses durent. C'est faire en sorte de moins dépenser d'énergie pour qu'il reste quelque chose pour nos enfants, plus tard, de ne pas bousiller la planète.

**P., 48 ans :** Pour moi, le développement durable est un mode de fonctionnement qui n'épuise pas les ressources naturelles, qui respecte l'environnement, et qui est socialement viable.

**P., 36 ans :** Pour ma part, je verrai plus le développement durable comme une philosophie de vie qu'un concept ou une expression à la mode. Cette philosophie de vie place au centre le respect de la nature, de l'environnement, de soi, des autres et des générations futures. C'est se donner (naturellement) les moyens de consommer mieux et raisonnablement dans un souci d'intérêt commun.

## Pouvez-vous me donner une liste de quelques gestes à faire pour le développement durable ?

**P., 36 ans :** Recycler, trier, réparer au lieu de jeter, économiser les énergies (éteindre les lumières, éteindre au lieu de mettre en veille, programmer les appareils électriques de nuit, réduire les consommations en eau...), favoriser les circuits courts, manger des fruits et légumes de saison, privilégier le covoiturage quand cela est possible, réduire le « toujours plus »...etc.

**E., 58 ans :** Je pense également que des gestes simples pour ne pas gaspiller peuvent être réalisés facilement comme par exemple ne pas gaspiller l'eau et fermer le robinet pendant qu'on se brosse les dents ou faire attention lorsqu'on arrose ses plantes. Le recyclage est un geste simple également. Mais je me pose des questions sur l'efficacité de ces gestes faits par nous « petites gens » alors que les plus gros pollueurs sont les industriels et les grosses entreprises. Il faut également agir à plus grande échelle à mon sens.

**P., 48 ans :** Je suis tout à fait d'accord, la pollution industrielle reste la plus importante et c'est pour cela que l'éco-construction et le développement des énergies alternatives comme les éoliennes sont des gestes importants pour moi.

## Si je vous dis Agenda 21, cela représente quoi pour vous ?

*Un agenda 21 local est un projet territorial de développement durable, porté par une collectivité locale, et qui prend la forme d'un programme d'actions pour le 21<sup>e</sup> siècle. Ce programme concret définit les objectifs et les moyens pour améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants, ainsi que leur environnement. C'est également une démarche participative qui associe tous les acteurs de la commune.*

**E., 58 ans :** C'est un ensemble de mesures à prendre pour le développement durable, non ? Un planning de tout ce qu'on doit entreprendre pour le 21<sup>e</sup> siècle.

**P., 48 ans :** L'Agenda 21 semble être des actions concrètes et diverses proposées à la population. J'ai l'impression, également, que l'Agenda 21 est aussi un cadre théorique contraignant.

**P., 36 ans :** L'Agenda 21 ne représente pas grand-chose pour moi si ce n'est, peut-être, une volonté politique de mettre en œuvre des outils à échelle locale, pour justement se rapprocher de la notion de développement durable. Cependant, cela restera inefficace, à mon avis, tant que les mentalités ne changeront pas en profondeur, que cette prise de conscience de la nécessité d'agir différemment ne concernera qu'un pourcentage limité des populations. Favoriser la décroissance, une utopie ?

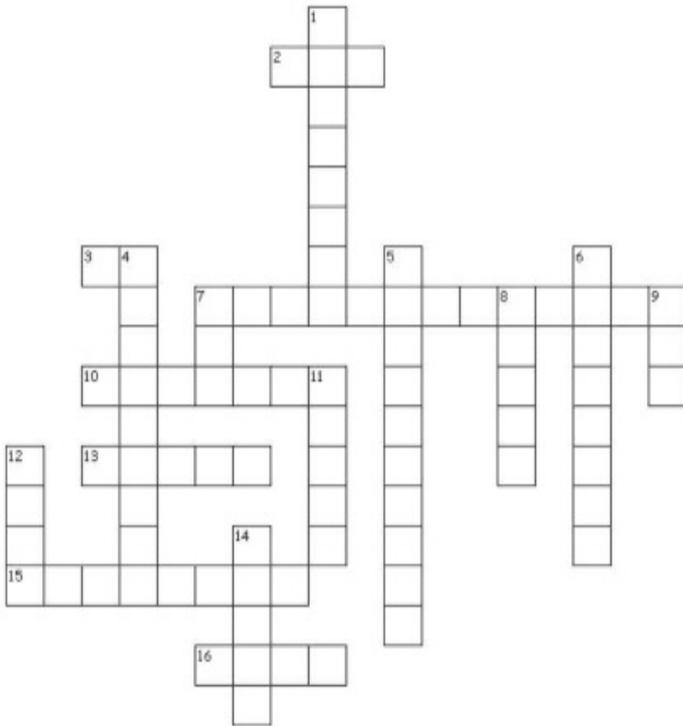
## Quelle action souhaiteriez-vous voir se mettre en place et à laquelle vous participeriez ?

**E., 58 ans :** Aucune idée.

**P., 48 ans :** Je recycle mes piles et tous mes consommables particulièrement dangereux, d'ailleurs j'utilise vos récupérateurs. Et j'ai l'intention de participer au « défi des familles à énergies positives ».

**P., 36 ans :** je pense que l'agenda 21 de Poussan devrait travailler en partenariat avec les écoles, les structures accueillant les enfants car si l'on veut changer les mentalités en profondeur, ne faudrait-il pas commencer avec nos enfants ?

## MOTS CROISÉS



### Horizontal

- 2. Sert pour le verre quand il est vert
- 3. C'est bio !
- 7. Technique permettant de visualiser les déperditions de chaleur des bâtiments
- 10. Ils peuvent être publics, familiaux, ou partagés
- 13. Dispositif de lutte biologique
- 15. Peuvent être ravageurs ou auxiliaires
- 16. 37 communes dont Flourens

### Vertical

- 1. Enlever les déchets, pour plus de propreté
- 4. Science ou sentier
- 5. Processus de dégradation des matières organiques
- 6. Processionnaire, elle nuit aux pins
- 7. Système de transport en commun desservant Flourens
- 8. Celui des bâtiments municipaux est énergétique
- 9. Éducation au Développement Durable
- 11. Etape à venir de l'Agenda 21
- 12. Les familles à Energie Positive en font un
- 14. Pour ne pas jeter, le CAJ en fait son projet

11. Suivi - 12. Defi - 14. Recup

Vertical : 1. Ramasser - 4. Botanique - 5. Compostage - 6. Chenille - 7. TAD - 8. Audit - 9. EDD

Horizontal : 2. Bac - 3. Ab - 7. Thermographie - 10. Jardins - 13. Rége - 15. Insectes - 16. CUM

Réponses



## QUIZZ AGENDA 21

Quelques questions à se poser pour faire les bons gestes pour l'environnement...

- Combien de fois peut-être recyclée une canette en aluminium ?  
 1 fois    10 fois    à l'infini
- Combien de temps met un chewing-gum à se dégrader dans la nature ?  
 1 an    5 ans    10 ans
- Quelle quantité de nourriture non consommée et encore emballée est jetée par an et par habitant ?  
 3kg    7kg    20 kg
- Combien faut-il de bouteilles en verre pour fabriquer 12 bouteilles en verre ?  
 9    12    16

### RÉPONSES

- Combien de fois peut-être recyclée une canette en aluminium ?  
*L'aluminium peut être recyclé à l'infini. Les cannettes sont déchiquetées, lavées et renvoyées à l'usine où elles sont refondues et moulées.*
- Combien de temps met un chewing-gum à se dégrader dans la nature ?  
*5 ans, un mouchoir en papier met 3 mois, et le verre met 4 000 ans !*
- Quelle quantité de nourriture non consommée et encore emballée est jetée par an et par habitant ?  
*7kg, chaque Français jette 7 kilos d'aliments non consommés et encore emballés par an. Auxquels il faut ajouter 13 kilos/habitant/an de restes de repas, fruits et légumes abîmés, pain. Le gaspillage alimentaire représente près de 20 kg/habitant/an.*
- Combien faut-il de bouteilles en verre pour fabriquer 12 bouteilles en verre ?  
*12, le verre se recycle à l'infini. Le verre part directement vers les filières de recyclage (Verrerie Ouvrière d'Albi) sans passer par un centre de tri. Environ 18,4 kg de verre par habitant de Toulouse Métropole sont collectés par an. En France, on recycle 530 000 tonnes de verre chaque année, ce qui permet d'économiser 159 000 tonnes de pétrole.*



Exposition Anne de Chabaneix - 15 mai



Exposition Caroline Blondeel - 5 juin



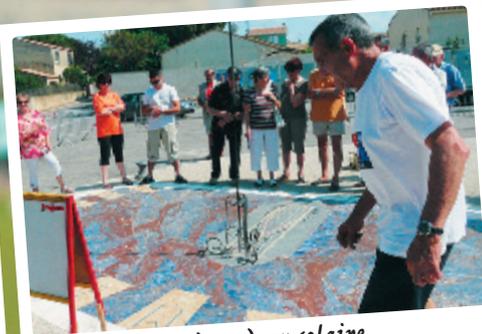
Fête à Larciano - 8 juin



Fête des écoles - 17 juin



Repas des aînés - 9 juin



Démonstration du cadran solaire par M. Tognetti - 18 juillet et 22 août



Commémoration de l'appel du 18 juin



Fête de la musique - 21 juin



Tères Olympiades des écoles - 23 juin



Feux de la Saint-Jean - 24 juin



Soirée Mousse - 4 juillet



Foire Bio - 5 juillet



Fête Nationale - 15 juillet



Fiesta Poussan - 24 juillet



Fête du centre de loisirs - 30 juillet



Fête locale - 31 juillet / 2 août



Festa de la Locomocion - 9 août



Spectacle théâtral en nocturne  
29 juillet et 19 août



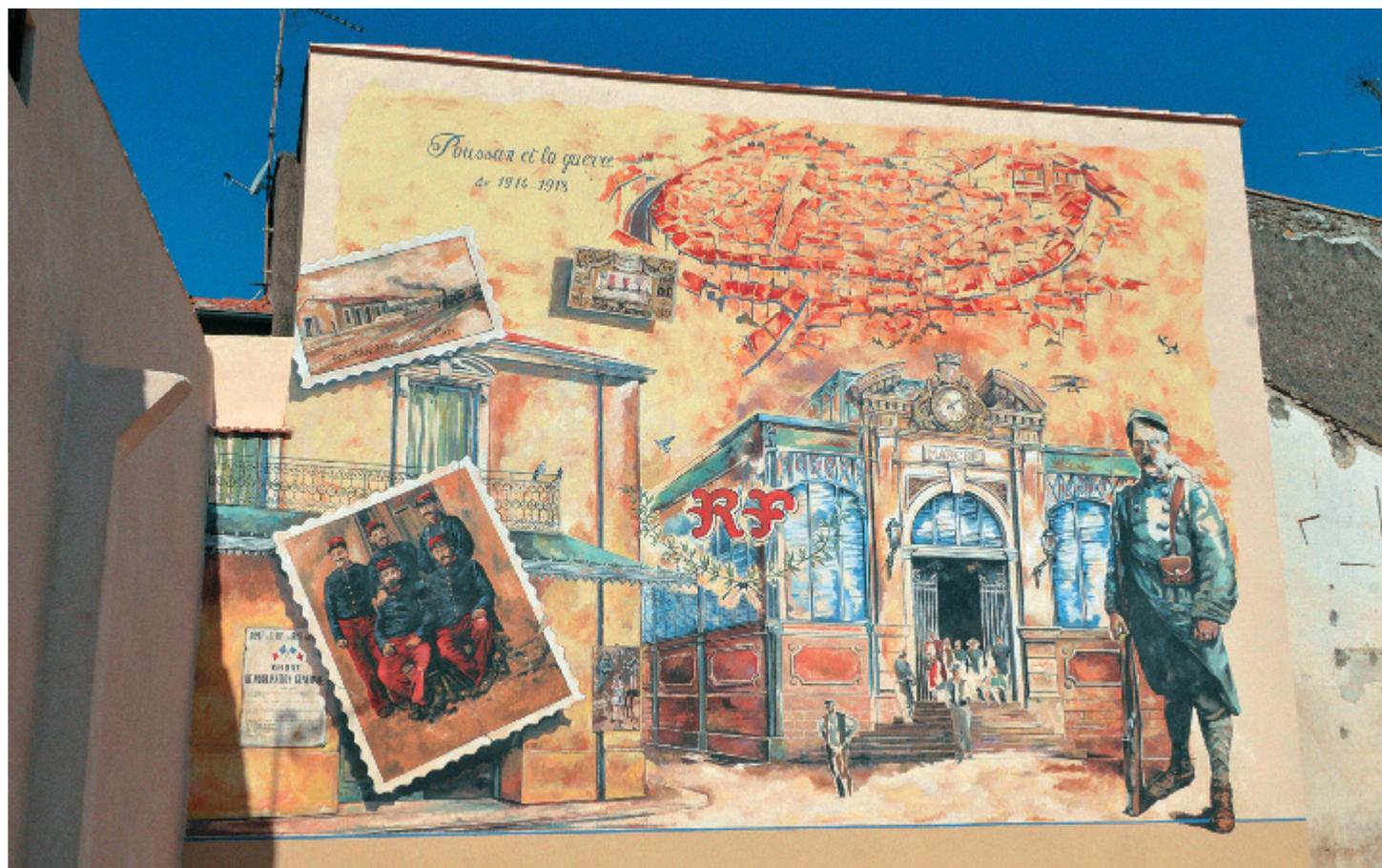
Journées du patrimoine - 20/21 septembre



Exposition Nissrine Seffar - 25 septembre

# Fresque de la poste

*De mars à juin 2015, Claire Aton a réalisé une fresque sur Poussan dans la Grande Guerre, valorisant ainsi le mur du nouveau parking de la poste.*



**P**our parodier très modestement et très imparfaitement un homme célèbre, on pourrait dire que du haut de cette fresque, plus d'un siècle de la vie poussannaise nous contemple.

En effet, à travers ce magnifique travail de Madame Aton, nous pouvons suivre quelques étapes importantes qui ont marqué l'histoire de notre village devenue petite ville.

Tout d'abord, le lieu où nous nous trouvons est chargé d'émotion ; en effet, c'est ici que de nombreux poussannais ont usé leur fond de culotte et déchiffré leurs premiers mots puisqu'à cet emplacement se tenait l'école maternelle. Profitons-en pour rendre hommage aux institutrices et aide-maternelles qui se sont succédé et en particulier à la dernière directrice Madame Klossa.

Autre lieu symbolique de la vie poussannaise : les halles, que beaucoup appellent le marché. Imaginé par l'architecte au talent reconnu Louis Jarre, il trône depuis le début du siècle dernier au centre de la commune, personnage emblématique et incontournable. Ah ! s'il pouvait parler, que d'anecdotes il raconterait !

Il a accueilli en son sein des foires, des marchés, des bals, des réunions de toutes sortes... il se transforme même en tribunal le mercredi des cendres afin de juger Paillasse.

Et puis ces soldats de la Grande Guerre, moustachus et fiers dans leurs uniformes trop voyants, qui représentent nos compatriotes partis accomplir leur devoir, sacrifiant parfois leur vie pour sauver notre liberté. 363 soldats furent mobilisés dans notre commune durant la guerre de 14-18 et 45 d'entre eux sont morts pour la France.

Ailleurs, la magie du pinceau de Madame Aton vient nous remémorer que Poussan possédait une gare, dont le train, l'intérêt Local, permettait à ses habitants de voyager plus loin que les pas du cheval ne les y autorisaient.

Enfin, la carte postale, tel un passage de témoin entre l'école et la poste, nous rappelle que, même si le clavier a bien souvent remplacé le stylo, le crayon ou la plume, l'écriture manuscrite reste un moyen de communication noble et incontournable.

Ainsi la boucle est bouclée, en nous garantissant ou en nous rendant à la poste, qu'on y jette un œil ou qu'on s'y attarde, la fresque de Madame Aton évoquera à jamais l'histoire de notre commune.

Et quel que soit notre âge et nos origines, puisque nous avons choisi de vivre à Poussan, c'est aussi notre histoire.

# Journées européennes du patrimoine

*L'édition 2015 des Journées du patrimoine à Poussan a rencontré un vif succès.*



**Au total, plus de trois cents personnes ont participées à ces journées. Nous n'aurions jamais imaginé qu'un tel enthousiasme et une telle envie de découverte puissent se manifester.**

Tout d'abord, la découverte des capitelles poussannaises par l'association "Pierre et Chemin de la Moure" a conduit, en deux promenades, près d'une soixantaine de personnes sur les chemins de garrigues et a démontré le savoir-faire et la passion qui animent ses membres.

Par la suite, chacune des visites des châteaux de Montlaur et de la Garenne, organisées par l'association Saint-Vincent, initialement limitées à trente personnes, a été suivie par deux fois plus de monde que prévu.

Ouvert pour la première fois grâce au souhait de ses nouveaux propriétaires, que nous tenons à remercier, les visites du château de la Garenne furent l'occasion de se promener sur les terrasses de cette

belle maison de plaisance aux allures italiennes et d'en découvrir le caractère exceptionnel.

La visite du château de Montlaur, organisée le dimanche après-midi, a permis à 65 personnes de découvrir un lieu qui s'était effacé de la mémoire collective. Les participants purent admirer également pour la première fois les fresques du 16<sup>e</sup> siècle qui ornent sa salle d'apparat et son couloir, monter sur le chemin de ronde et embrasser le vaste panorama qui se déployait devant eux.

Sur la place de la mairie, M. Tognetti permettait aux personnes intéressées de comprendre le fonctionnement du magnifique cadran solaire dont il est le concepteur.

Ces rendez-vous ont enfin conduit les amoureux du patrimoine à arpenter l'Église Saint-Pierre et à découvrir, chapelle après chapelle, les richesses qu'elle renferme. L'effort consenti par la municipalité pour restaurer cet édifice et son rare mobilier entre 2007 et 2010, apparaissait aux yeux de tous.

Ces journées se sont achevées autour d'un apéritif servi dans le cadre enchanteur du Jardin des Soeurs, propriété de l'association Saint-Vincent qui, lui aussi pour la première fois depuis une quarantaine d'années, accueillait une grande manifestation.

Si ces journées du patrimoine 2015 furent un tel succès, c'est grâce au partenariat entre la municipalité, la CCNBT, Fabrice Bertrand et les membres de l'association Saint-Vincent, l'association « Pierre et Chemin de la Moure », M. Tognetti et M. et Mme De Sambucy, propriétaires du château de la Garenne, qui tous œuvrent pour la préservation et la valorisation du patrimoine local.

Mais c'est surtout grâce aux nombreux poussannais qui par leur présence nous poussent à prolonger notre engagement et notre envie de partager avec eux notre passion.

## CCAS PRATIQUE



### OPERATION OCTOBRE ROSE 2015

Dépistage du cancer du sein grâce à une mammographie tous les deux ans à partir de 40 ans... et vous ? Votre mammographie de dépistage remonte à quand ?

### REPRISE DU GOÛTER VIDÉO

Les derniers jeudis du mois à 14h30, salle de spectacle MJC, tarif : 3 €

### LOGEMENTS SOCIAUX

Toute personne qui souhaite obtenir un logement d'habitation à loyer modéré doit constituer un dossier.

La demande peut être faite en ligne sur le site : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou vous pouvez retirer des formulaires auprès du CCAS ou en mairie. Un logement d'habitation à loyer modéré est attribué sous certaines conditions :

- Les ressources
- La composition de la famille

### MISSION LOCALE D'INSERTION DES JEUNES

Pour les jeunes âgés de 16 à 25 ans : permanence au CCAS le mercredi sur rendez-vous au 04 67 18 30 00.

### ASSISTANTE SOCIALE

Permanence des assistantes sociales du Conseil Départemental : le mardi sur rendez-vous au 04 67 18 33 50.

### BANQUE ALIMENTAIRE

Elle fonctionne sur la commune de Poussan du mois d'octobre jusqu'à la fin du mois de mai. Pour en bénéficier, une inscription préalable auprès du CCAS est indispensable sur RDV au 04 67 18 35 91.

Les personnes inscrites peuvent bénéficier, après avis de la commission, d'un colis de denrées alimentaires distribué chaque vendredi. Madame Puglisi, Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Sociales et à la Solidarité insiste sur la parfaite confidentialité des dossiers.

### Plafond pris en référence :

Revenu égal ou inférieur au montant du RSA socle.

### Liste des pièces à fournir :

- Livret de famille
- Pièce d'identité ou carte de séjour
- Attestation de la carte vitale
- Dernier avis d'imposition
- Dernière quittance de loyer
- Dernière quittance d'EDF
- Relevés de compte bancaire ou postal (3 derniers)
- Dernière notification RSA de la CAF de moins de 3 mois
- Dernière notification ASSEDIC et dernier talon de paiement
- Certificat de scolarité pour les enfants de + 16 ans
- En cas d'hébergement : attestation d'hébergement + pièce d'identité + justificatif de domicile de l'hébergeant.



## Ateliers Gym'Santé Seniors

Activités Physiques Adaptées - Personnes retraitées

POUSSAN

Reprise

Mercredi 16 Sept. 2015

Tous les mercredis  
de 10h30 à 11h30

Salle Jean Théron

34 560 Poussan



Contactez - nous :

C. ROYES : 06.08.42.19.77 - [mavie.apa@gmail.com](mailto:mavie.apa@gmail.com)

## Santé

### SANTÉ-VOUS BIEN AVEC L'ASSOCIATION MA VIE !

La « parenthèse » estivale oubliée, nous vous attendons pour une reprise chargée en énergie et en bonne humeur afin de vous accompagner pour cette nouvelle année.

En effet, il reste important de pratiquer une activité physique adaptée où vous serez proposées les bonnes pratiques, encadrés par un professionnel à votre écoute durant toute l'année.

Nous poursuivrons ensemble l'objectif de solliciter vos capacités motrices, posturales, d'équilibre et de coordination, ... et ainsi de prévenir la perte d'autonomie.

En tant qu'acteur de la prévention santé et spécialiste des Activités Physiques Adaptées (APA), nous vous proposons de participer au programme Gym'Santé Seniors proposé sur votre commune.

Ces ateliers hebdomadaires sont ponctués d'évaluations spécifiques à vos aptitudes physiques trois fois dans l'année. Cette méthodologie permet que votre pratique soit la mieux adaptée et la plus individualisée possible, mais également de quantifier les progrès et les bienfaits apportés par une telle activité.

Ludique, conviviale et adaptée, la Gym'Santé Seniors que nous proposons permet, non seulement de maintenir et d'améliorer ses capacités physiques mais aussi de rencontrer d'autres personnes lors d'un moment agréable et bénéfique pour sa santé.

Ainsi, à partir du 16/09/2015, l'association MA Vie vous propose de venir pratiquer l'activité « gym'santé » tous les mercredis de 10h30 à 11h30, à la salle Jean Théron, à Poussan.

Si vous le souhaitez, vous avez la possibilité de venir essayer une séance afin de voir si le contenu de l'activité correspond à vos attentes et vos besoins.

N'hésitez pas à contacter Céline ROYES au 06.08.42.19.77 pour toute demande de renseignements.

# Le point sécurité publique

*Le bien-vivre ensemble demande des efforts à tout le monde, petits rappels de comportements à éviter.*

## STATIONNEMENT

### LE MAUVAIS STATIONNEMENT SUR LES EMPLACEMENTS HANDICAPÉ : 135 €



L'occupation sans carte de stationnement ni macaron des emplacements réservés aux personnes handicapées est sanctionnée par le code de la route (Article R417-11) par une contravention de 135 €.

L'utilisation induite de cartes et macarons (faux, copie, personne handicapée absente du véhicule), plus grave, est sanctionnée par une contravention de 5e classe soit 1 500 €.

### LE MAUVAIS STATIONNEMENT « TRÈS GÊNANT » : 135 €

Un nouvel article du code de la route, entré en vigueur le 5 juillet, punit d'une amende forfaitaire de 135 € les arrêts ou stationnements "très gênants" qui entravent la circulation des piétons ou des vélos en se garant sur leurs espaces réservés.

Est considéré comme "très gênant", l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- Dans une voie de bus
- Sur un emplacement réservé aux personnes handicapées ou aux transports de fonds
- Sur les passages piétons et sur une distance de 5 m en amont des passages piétons dans le sens de la circulation, en dehors des emplacements matérialisés.
- Sur les voies vertes et pistes cyclables
- À proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation lorsque le gabarit du véhicule est susceptible de masquer cette signalisation à la vue des autres usagers
- Devant les bouches d'incendie
- Sur les trottoirs.

Mais également lorsque le véhicule empêche la progression normale d'un piéton qui circule sur le trottoir, par exemple, un stationnement sur la partie pavée du carrefour de la grand rue et du riverain... Les autres cas de stationnement « gênants ou très gênants » ne changent pas, virages, zébra lignes blanches etc.

Depuis le 5 juillet dernier, la police municipale applique cette nouvelle loi de manière automatique car enregistrée par l'état sur le logiciel des PVE.

## CIRCULATION

### RUE DU PEYROU

Afin de limiter les embouteillages liés au franchissement de ce passage resserré, un miroir de vision panoramique a été implanté en haut du boulevard du Riverain :

- Il permet au conducteur montant de s'assurer qu'aucun véhicule descendant n'est engagé pour continuer sa route.
- Pour les véhicules descendants, une courte pause au niveau de l'entrée de la rue du Peyrou, au niveau du panneau de limitation à 30 km, permet de s'assurer qu'aucun véhicule ne monte avant de s'engager.

**CHIENS ET ANIMAUX ERRANTS : 35 € pour déjection ou divagation, 135 € pour divagation d'animaux dangereux.** Il faut surveiller vos animaux de manière qu'ils ne soient pas considérés comme en état de divagation. Vous risquez, en contrevenant, d'être condamné au paiement d'une amende. Les chats et les chiens risquent la fourrière.

### RAMASSAGE DES POUBELLES ET DES SACS

Il faut rentrer vos poubelles le jour même du ramassage.

**INTERDICTION DU BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : 450 €** Depuis novembre 2013, les particuliers n'ont plus le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage,
- Les résidus de taille de haies et arbustes,
- Les résidus de débroussaillage,
- Les épiluchures.

**Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie.** Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

**La déchetterie intercommunale de Poussan, entièrement gratuite, est à la disposition des particuliers pour recueillir les déchets verts.**

**Chemin du Pont de Vène - 34560 MONTBAZIN**

**Horaire d'ouverture**

Du lundi au samedi : 9h/17h - dimanche : 9h/12h.



### Miss Poussan 2016

L'élection de la Reine de Poussan aura lieu au gymnase le samedi 23 janvier 2016.

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 20 décembre 2015. Inscriptions et réservations pour la soirée au : 06 81 31 48 24.



### ENVIRONNEMENT

La commune de Poussan se lance dans le programme Vert Demain, plan d'amélioration des pratiques phytosanitaires et horticoles.

Devant la dangerosité reconnue des pesticides : atteinte à la santé publique, à la biodiversité, à la qualité de l'eau, les communes du territoire de Thau, accompagnées par le Syndicat Mixte du Bassin de Thau, se sont donné pour objectif de réduire fortement l'emploi de ces produits pour l'entretien des espaces verts et de la voirie.

Le service technique de la Ville de Poussan a déjà entamé la démarche puisque plusieurs agents ont bénéficié d'une formation de sensibilisation. On observe d'ailleurs déjà des résultats avec une diminution de plus de 50% de l'emploi de produits phytosanitaires depuis 1 an.

Avec l'interdiction planifiée de ces produits dangereux, ce programme va permettre d'accompagner les communes dans la mise en place de nouvelles pratiques, l'utilisation de nouvelles techniques, l'achat de matériels.

A long terme, il ouvre une réflexion nécessaire sur nos habitudes en terme de choix d'espèces, de gestion de l'arrosage, de technique de plantation et de jardinage, et nous incite à porter un autre regard sur les plantes spontanées qui poussent dans nos villes.

# Petites histo

## L'auberge

Au début du siècle dernier, Poussan comptait environ deux mille habitants.

La plupart des familles vivait directement ou indirectement du produit de la vigne : en effet, qu'ils soient vignerons de père en fils ou artisans : maréchal ferrant, tonnelier..., les hommes travaillaient pour la viticulture.

Les femmes ne chômaient pas ; outre le ménage et la cuisine, elles cousaient, tricotaient, lavaient le linge et donnaient parfois un coup de main à la vigne pour la taille ou les vendanges.

La vie à Poussan était paisible, passant à l'allure du cheval, au rythme des saisons et des travaux viticoles. En plus des cafés Beauséjour et de l'Avenir, il y avait à Poussan un hôtel-café du Commerce, situé à l'emplacement actuel de la Police Municipale.

Un soir du mois de Janvier, tandis que chacun se chauffait près de l'âtre, le tintement des sabots d'un cheval retentit dans les rues du village. Ce vieux cheval, pelé et boiteux, était accompagné d'un curieux personnage : un homme sans âge, vêtu à la manière d'un grenadier à pied de la garde impériale de Napoléon 1er. Il portait un uniforme qui avait dû être blanc, recouvert d'un manteau aux épaulettes rouges. Sa tête était coiffée d'un bicorne noir et un sabre impressionnant pendait à sa ceinture. Enfin, des guêtres noires complétaient le costume.

L'homme et sa monture traversèrent le Riverain et s'arrêtèrent devant l'entrée du café du Commerce.

L'établissement était tenu par un couple assez âgé, Marcel et Rose. Cette dernière cuisinait, le midi, pour quelques vieux garçons dont c'était la cantine. Les quelques chambres à l'étage ne servaient qu'à recevoir la famille ou loger le surplus des habitants les jours de fête ou de noces.

Ce soir-là, Marcel et Rose avaient

# ires... à Poussan



soupé de bonne heure. Ils s'apprêtaient à monter se coucher lorsqu'ils entendirent des coups frappés à la porte.

Etonné et inquiet, Marcel alla ouvrir et resta sans voix devant le spectacle qui s'offrait à lui. Il balbutia un « c'est pour quoi ? » à quoi le soldat répondit : « le souper et le gîte pour moi et mon cheval » d'un ton qui ne souffrait aucune discussion.

Marcel conduisit ses hôtes jusqu'à l'écurie attenante à l'auberge. Une fois le cheval installé, mangeoire garnie et seau d'eau rempli, le soldat se planta devant l'aubergiste et lui servit la tirade suivante : « Aubergiste, je tiens plus à mon cheval qu'à la prune de mes yeux ; s'il lui arrivait malheur, je ferai comme mon grand-père en 1815 à Waterloo! Vous m'avez bien compris, Waterloo, vous vous souvenez » et, citant Victor Hugo, tête haute et dos cambré :

« Waterloo ! Waterloo ! Waterloo ! morne plaine !

Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine,  
Dans ton cirque de bois, de coteaux,  
de vallons,  
La pâle mort mêlait les sombres bataillons. »

Et sur un « Mort aux traîtres, vive l'empereur ! » le grenadier sortit de

l'écurie, suivi d'un Marcel totalement abasourdi.

Rose servit au soldat une soupe de légumes et un reste de ragoût d'escoubilles de la veille puis ce dernier monta se coucher non sans avoir réitéré sa menace : « S'il arrivait malheur à mon cheval, je ferai comme mon grand-père à Waterloo ! »

Le couple monta se coucher également mais Marcel eut du mal à s'assoupir : les menaces de l'homme résonnaient dans sa tête. Lorsqu'il s'endormit enfin, ce fut d'un sommeil agité, dans lequel il voyait un cheval ailé s'envoler en riant de toutes ses dents tandis que d'affreux hussards napoléoniens le transperçaient de leur sabre.

Au petit matin, comme à son habitude, la jument de Fernand quitta seule son écurie au Ramonétage pour se rendre à la vigne du Garel, route de Gigean, que son maître avait commencé de tailler la veille. Lorsqu'elle passa devant l'écurie du café du Commerce, le cheval l'entendit, la sentit et le vieux mâle, dressant ses oreilles, s'ébroua et se dirigea vers la sortie. Le vieux loquet ne résista pas longtemps au coup de tête de l'animal et le couple chevalin partit tranquillement en direction du Pérou.

Mu par une drôle d'intuition, Marcel se dressa soudain sur son lit, tout

transpirant, et, sans prendre le soin de s'habiller, dévala les marches et se rendit à l'écurie : vide !!!

Affolé, le malheureux se précipita en chemise et bonnet de nuit dans les rues encore désertes ; il faisait sombre, la température était glaciale mais Marcel ne sentait rien. Il gravit la rue de la Salle, puis prit la direction de l'avenue de Bédarieux, revint sur ses pas et monta jusqu'à la place du Portalet où il tomba à genoux devant la statue de la Vierge. Là, il fit une rapide prière, et, se souvenant vaguement d'une parabole, il implora la Madone pour le retour de la brebis égarée, les animaux se mélangeant dans sa cervelle enfiévrée.

Désespéré, il entra dans l'auberge au moment où le soldat dévalait les marches en sifflant gaiement une marche militaire. Ce dernier se rendit directement à l'écurie suivi par un Marcel plus mort que vif.

« Mon cheval ! où est mon cheval tonna-t-il.

-En... envolé balbutia Marcel, confondant son rêve et la réalité.

**-Comment, hurla le soldat, je vous avais prévenu aubergiste, je vais être obligé de faire comme mon grand-père à Waterloo, m'entendez-vous, comme mon grand-père en 1815 !**

Il avait dégainé son sabre et faisait des moulinets au-dessus de sa tête.

- Pi... pitié pleurnichait l'aubergiste à genoux.

L'autre, perdu dans sa folie, n'entendait rien.

**« Je vais faire comme mon grand-père à Waterloo : Je partirai à pied ! »**

*Afin d'étayer la rubrique des « petites histoires », vous pouvez me faire parvenir des anecdotes concernant le Poussan d'hier ou d'avant-hier soit par courrier déposé à l'accueil de la mairie, soit à l'adresse mail suivante :*

[poussanecdotes@gmail.com](mailto:poussanecdotes@gmail.com)

Merci

Michel Bernabeu

## État civil du 3<sup>e</sup> trimestre 2015

### NAISSANCES

ALARDET Mélissa, Noëlys	04.08	Sète
AUGIER Lillie, Marlène, Régine	15.09	Sète
BARRAS Zola, Rose, Bahia	22.09	Montpellier
BEN HAMOU Liam, Rayan	17.07	Montpellier
BOINÉ Tiago, Yann, Denis	28.07	Sète
DELBES Lyanna, Anaïs, Pauline	18.07	Sète
DUBOIS Milla, Joëlla	16.09	Sète
FAUCONNIER Neela, Martine, Danielle	18.07	Montpellier
MATEU RUSALEM Malonn, Fredy, Claude, Michel	15.08	Montpellier
PAGLIUSO Mattéo	20.09	Montpellier
RITTER Monia	26.07	Sète
SEKRANE Lina	14.07	Sète



### DÉCÈS

ARNOULD Jean, Lucien, Edmond	01.07	Sète
CAMBON Maurice, Joseph	09.09	Poussan
FERNANDEZ René, Raphael	17.09	Sète
FONCILLAS Carmen Cyprienne Eléonore	21.08	Poussan
FRANÇOIS Alette, Suzanne, Marie, Simone	25.09	Poussan
GOLKA René	18.07	Sète
KREBS Bernard, Paul, René, Emile	28.08	St-Jean-de-Maurienne
NICOLAS Marie-Thérèse	15.07	Sète
PALLARES Gilbert Jacques Angel	28.08	St-Clément-de-Rivière
PERRITAZ Odette	06.08	Sète
PORTIÉ Pierre, Marcel	24.07	Sète
RAVIER Marie, Bernadette, Augusta	02.08	Sète
RICCIARDI Thérèse	17.07	Sète
SOLER Roger	21.09	Agde
STROHL Alain Gustave	03.09	Poussan
TARDIF Jean-Marc	11.09	Amélie-les-Bains
THOMAS François, Alexandre	03.07	Montpellier



### MARIAGES

BAURIN Julien, Yann, Marc	18.07
COSENTINO Rachel, Cathy	
ROUSSEAU Pierric Joseph Bernard	18.07
MAURICE Sandrine Jeannine Marie	
SEGARRA Eric Georges	18.07
DURAND Marine, Agustine	
COULON Robert, Paul, Christophe	25.07
HEMMER Aline	
SORRIBES Olivier Hubert	01.08
BARBA Catherine Annie	
FORGEOT Jean-Claude René	08.08
PEREZ Claudine	
JEANTON Thierry	15.08
ADGÉ Lucette Jeanne Catherine	
HUET Frédéric Maurice Paul	15.08
SANSON Julie Marie Elodie	
GUEDJ Nicolas Salomon Adrien	22.08
JOLLY Aline Christine Marie-Andrée	
KANE Aboubakrine	29.08
MORIN Clémentine, Lucie	

## Taxe d'habitation

L'avis d'imposition de la taxe d'habitation vous est parvenu et vous vous interrogez sur son montant. Voici quelques précisions :

- 0% d'augmentation du taux d'imposition sur la part communale : le taux annuel voté en 2015, par la ville de Poussan est identique à celui de 2014.
- La valeur locative brute est majorée de 0,90%, ce % est fixé par l'Etat dans la loi de finances.
- L'augmentation de la cotisation est donc en règle générale de 1% environ.
- La demi-part fiscale dont bénéficiaient les parents isolés et les veufs ou veuves ayant eu au moins un enfant a été progressivement supprimée depuis 2008 avec une extinction totale en 2013.

La perte de cette demi-part conjuguée à d'autres mesures fiscales a entraîné pour plusieurs centaines de milliers de contribuables et plus particulièrement pour les personnes âgées à revenu modeste une hausse de leur revenu fiscal de référence (RFR). Ces personnes voient augmenter leur taxe d'habitation et leur taxe foncière ou vont y être soumises alors qu'elles ne l'étaient pas auparavant.

Toutefois, ces derniers jours, le gouvernement a décidé d'affranchir de taxe d'habitation tous les foyers qui en étaient exonérés en 2014 et d'exempter de taxe foncière les plus de 75 ans qui n'en avaient pas réglé l'an dernier.

Si vous êtes dans ces cas, le remboursement sera effectué automatiquement dans les premiers mois de 2016. Si vous avez besoin de récupérer votre argent plus rapidement, vous pouvez prendre contact avec le centre des finances publiques dont les coordonnées sont mentionnées sur votre avis d'imposition.

## TRIBUNE LIBRE D'EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

Conformément à l'article L 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et à la Loi du 27 février 2002, il est créé au profit de chacune des listes élues composant le conseil municipal, une tribune libre dans le bulletin d'information municipal de Poussan, les propos tenus dans cette tribune sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

### Liste Ensemble pour un avenir maîtrisé

Après un été torride, voici venu le temps de l'automne.

*« Odeur des pluies de mon enfance,  
Derniers soleils de la saison !  
A sept ans comme il faisait bon,  
Après d'ennuyeuses vacances,  
Se retrouver dans sa maison. »*

Fort heureusement, tout le monde n'a pas passé d'ennuyeuses vacances comme l'écrit le poète René-Guy Cadou.

Mais bon, il a bien fallu rentrer : à l'école pour les enfants, au travail pour les parents, à la mairie pour les élus.

Il régnait un peu partout une ambiance de cour de récréation... bref ! Mais la rentrée, c'est aussi la reprise d'activités plus agréables ; et à Poussan, il n'en manque pas ! il n'y a qu'à voir les stands au forum des associations : que ce soit dans le domaine culturel, festif, sportif ou caritatif, l'éventail proposé est très large.

Bien sûr, il y aura toujours des esprits chagrins pour dire que « *c'est mieux ailleurs* ». Certes, à Poussan, tout n'est pas parfait : il faudrait davantage de parkings, une meilleure circulation,

des rues rénovées... les élus que nous sommes en avons bien conscience et travaillons sans relâche à l'amélioration de la vie quotidienne des poussanais... mais dans la mesure des moyens financiers dont nous disposons.

Il est vrai que nous avons tous tendance à ne plus percevoir les réalités qui nous entourent... et pourtant : enfants et adultes peuvent pratiquer presque tous les sports sur des terrains ou en salles ; à la MJC, les activités foisonnent ; des expositions culturelles, des pièces de théâtre, des concerts ou autres spectacles sont proposés régulièrement ; des festivités jalonnent l'année poussannaise : n'oublions pas notre carnaval, unique et original (du 6 au 10 Février 2016) envié de tous nos voisins !

« *C'est mieux ailleurs* » mais au fait, c'est où ailleurs ? dans les communes voisines, à Paris, en Chine, en Amérique ou sur la lune ? Ce sont les mêmes râleurs qui, critiquant tout mais restant là, ne supportent pas que d'autres veuillent venir chez nous...

Alors profitons du « *temps charmant des brumes douces, des gibiers, des longs vols d'oiseaux* » sans oublier les sorties aux champignons pour aller s'aérer le corps et l'esprit et revenons détendus à Poussan... ou ailleurs.

### Liste Poussan autrement

*Le texte de la liste Poussan autrement ne nous est pas parvenu.*

### Liste Poussan bleu marine

Curieux destin que celui de la Coopérative ! Elle sera détruite pour installer un Hotel 4 étoiles, avec des logements sociaux. A qui profitera cette opération ? Aux habitants?...ils jugeront.

Elections Régionales : Soyez présents lors des opérations de vote, afin que celles-ci se déroulent dans le respect des choix de chaque électeur et des Lois de la République.

## Novembre

### THÉÂTRE « Un café pour deux »

par la cie "Le cœur riez" - samedi 7 novembre, 21h - salle P. Vilalte (MJC)  
Réservation : 04 67 18 16 24

### FOIRE DE LA SAINTE CATHERINE

Vendredi 20 novembre

Défilé de mode, 19h - Foyer des Campagnes

Samedi 21 novembre

Repas franco-italien du jumelage avec Larciano, 19h30 - Foyer des Campagnes - 20 €  
Réservation au Point info, bd du Riverain : 04 99 02 01 50

Dimanche 22 novembre

Produit régionaux, marché artisanal, animation, 9h/17h - centre ville  
Concert classique avec Paul Selmer - 18h - Église Saint-Pierre - 5 €

### VISITE HISTORIQUE DE POUSSAN

Samedi 21 novembre - Rendez-vous à 14h devant l'Église.

Participation 3 € reversés au profit de l'entretien du château de Montlaur

### VIDE GRENIER « SPÉCIAL JOUETS »

Samedi 28 novembre - Foyer des Campagnes

Renseignements MJC au 04 67 78 21 26

## Décembre

### EXPO DES ENFANTS

des activités périscolaires « La récup', j'men occupe! »  
du 3 décembre au 4 janvier - hall de la mairie.  
Vernissage le jeudi 3 décembre à 17h30.

### CHANTS DE NOËL

Vendredi 4 décembre, 18h - Église Saint-Pierre

par la Corala do país de Frontinhan

Entrée 5 € au profit du Téléthon

### TÉLÉTHON

Samedi 5 décembre : loto, fil rouge, animations diverses, vente de repas...

### MARCHÉ DE NOËL

Dimanche 6 décembre, 10h/18h - Résidence Maleska

Artisanat, produits régionaux, animations.

### THÉÂTRE « Les Précieuses Ridicules »

par la cie des 4 coins - samedi 12 décembre, 21h - salle P. Vilalte (MJC)

Réservation : 04 67 18 16 24

### PARADE DE NOËL

Samedi 19 décembre, 17h30 - départ place de la mairie.

Défilé en musique dans les rues du village avec le Père Noël.

Spectacle de Noël au Foyer des Campagnes.

Renseignements au 06 75 10 18 44.

## Janvier 2016

### VOEUX DU MAIRE

Dimanche 3 janvier, 18h30 - Gymnase

### SOIRÉE DES TROPHÉES SPORTIFS

Vendredi 8 janvier, 18h30 - Foyer des Campagnes

### TOURNOI DE TAMBOURIN EN SALLE

Gymnase des Baux

9 et 10 janvier pour les Jeunes

15, 16 et 17 janvier pour les Adultes

### THÉÂTRE « Le repas des Fauves »

par le Théâtre du Krypton Bleu - samedi 16 janvier, 21h - salle P. Vilalte (MJC)

Réservation au 04 67 18 16 24

### ELECTION DE MISS POUSSAN

Samedi 23 janvier, 20h30 - Gymnase des Baux

Renseignements service animations festivités au 06 81 31 48 24

# POUSSAN FOIRE DE LA SAINTE-CATHERINE

**DIMANCHE 22 NOVEMBRE 9h/17h**

Boulevard René Tulet et dans les halles

Produits  
Régionaux

Marché  
Artisanal

Animations

Exposants  
italiens de  
Larciano

#### Vendredi 20 novembre

Défilé de mode et soirée musicale  
Foyer des campagnes à partir de 19h30

#### Samedi 21 novembre

Repas franco-italien  
avec la délégation italienne de Larciano  
Foyer des campagnes à partir de 19h30  
20 € - Réservation au Point info  
bd du Riverain : 04 99 02 01 50

#### Dimanche 22 novembre

Ateliers de cuisine sur  
les pâtes pour les enfants  
Dans les halles à 11h et 15h

Danse du chevalet et sortie du cochon

Animation musicale

Concert classique avec Paul Selmer  
Église Saint-pierre à 18h  
5 € - Réservation : 06 81 31 48 24



**AFM TÉLÉTHON**  
INNOVER POUR GUERIR

[www.facebook.com/les24heuresdepoussan](http://www.facebook.com/les24heuresdepoussan)  
Renseignements au 04 67 74 47 56

## PROGRAMME DU TÉLÉTHON 2015

**Dimanche 29 novembre**

Loto, Foyer des Campagnes - 14h30

**Vendredi 4 décembre**

Animations sportives pour les scolaires avec les pompiers de Bouzigues  
Chants de Noël, Église Saint-Pierre - 18h - entrée 5 €

**Samedi 5 décembre**

9h - 12h

Vente de produits divers, pâtisseries, vins, huile, dégustation de fruits de mer  
Randonnée des collines - Démonstration de Zumba  
Tombolas des enfants « à tous les coups on gagne ».  
Repas à emporter à partir de 11h30 (seiche en rouille à la sétoise)

14h - 17h

Visite du château Montlaur - 14h  
Atelier cuisine - Atelier de travaux manuels  
Démonstrations judo/sambo  
Chant

Toute la journée

Tombola gastronomique  
Tombola « l'Hérault en bouteille »  
Initiation au paintball (à partir de 12 ans) de 10h à 16h  
Tirage des tombolas et verre de l'amitié - 17h

**Samedi 19 décembre**

Match de handball championnat senior pré-régional FTHB Poussan / Béziers  
Gymnase des Baux - 20h - Entrée 3 € au profit du Téléthon.

**Vendredi 15 Janvier 2016**

Concert Rock et théâtre des collégiens - MJC, 20h30